GDS mag

ISSN : 2430-4999

OCTOBRE 2015/N°2

PARATUBERCULOSE
UNE QUALIFICATION DE CHEPTEL A L'ETUDE

PAROLES DE PROFESSIONNELS

BVD
LES VACCINS LES PLUS UTILISES

LA VIE LOCALE DES GDS
ELLE EST RELANCEE

LA BESNOITIOSE
ELLE REAPPARAIT

DEMARCHE QUALITE
INTERVIEW
JEAN CLAUDE BECHU
PRESIDENT REGIONAL

Interview CLARA BOUREL p.44

VOTRE NOUVELLE VETERINAIRE

GDS Maine et Loire
L'action sanitaire ensemble

EDITO

Chers collègues, amis éleveurs,

Ce numéro 2 de GDSmag vous montre au fil des pages les résultats obtenus pour les principales actions du GDS, et nous avons repris les mots des éleveurs lors de témoignages récents.
Je vous témoigne pour ma part que le GDS a à cœur de continuer d'avancer, pour aider les éleveurs à bien gérer la santé de leur cheptel, et si possible en préventif.
Dans ce cadre en Paratuberculose nous prenons en charge un dépistage dans tous les cheptels (analyse sur lait de tank et sur mélanges de sang) pour la quatrième année consécutive ; cela permet aux éleveurs dont le troupeau est concerné par une Paratuberculose latente, qui ne s'est pas encore déclarée cliniquement avec des vaches malades, de prendre les devants pour bien gérer cette maladie très pénalisante.
Nous allons mener cet hiver une expérimentation dans 80 cheptels allaitants environ, toujours en Paratuberculose ; nous allons tester si une attestation de cheptel à « très faible risque » peut être envisagée, suite à des résultats favorables aux dépistages.

Nous avons eu moins de dossiers de coups durs sanitaires cette année à nouveau, il est certain que la prévention porte ses fruits, nous allons approfondir dans cette voie.
Renforcer les journées de formation sur le terrain est également un objectif concret auquel nous allons nous atteler, avec le renouvellement de notre vétérinaire conseil.

Le GDS est toujours proche de vous, les Statuts ont été modifiés pour recréer des équipes motivées, avec des salariés référents eux-mêmes investis dans leurs missions.
N'hésitez pas à nous faire appel.

Le Président
Jean Claude COSTE

GDS mag

SOMMAIRE

Octobre 2015 / numéro 2

www.gds49.com

EAU

Attention à votre consommation personnelle

P.24

BESNOITIOSE

Vigilance, elle réapparait

P.36

FESTI'ELEVAGE

le GDS, toujours fidèle au poste

P.38

6 La vie locale des GDS est relancée
Quelle animation locale ?
Les statuts du GDS

8 Prophylaxies obligatoires
Contrôles à l'introduction

10 Démarche qualité
Interview Jean Claude BECHU
Sylvie ENGRAND, auditrice de la région Pays de la Loire

12 Bâtiment
Bilan sur 10 ans / interview

15 Spécial JA
Votre projet d'installation nous intéresse
Tarif spécial jeunes

16 BVD
Une cause déclarée nationale/ la boucle auriculaire, interview d' Olivier CAMPAS, éleveur, et de Jean Luc FRENNET vétérinaire au GDS 53

20 Vaccins BVD
Enquête sur leur taux d'utilisation

21 Paratuberculose
Une qualification de cheptel à l'étude/ les indicateurs troupeaux/ paroles d'éleveurs

24 Eau
Bilan des demandes de prélèvements/ le Lillab, un partenaire solide

P.42

CAISSE COUP DUR
Peut-être qu'un jour ce sera vous ?

28 Veaux
Ce précieux colostrum / les carences en oligos-élèments et risques / interview

34 Avortement/Autopsie
Flash info / l'autopsie, un outil souvent délaissé à tort !

36 Besnoitiose
Elle réapparaît / les symptômes caractéristiques.

38 Festi'élevage
L'équipe du GDS toujours fidèle au poste/interview Véronique ROTIER

40 IBR
Nettement mieux / taux prévalence

42 Caisse coup dur
Son fonctionnement / bilan des aides

44 Clara BOUREL
Interview de votre nouvelle vétérinaire.

45 FCO
Actualités

46 PORCINS/OVINS/CAPRINS
Section caprine / mot du président Alain HERISSE.

GDSmag est édité par : GDS Maine et Loire, la quantinière, B.P 70145, 49803 TRELAZE CEDEX. Directeur de la publication : **Jean Claude COSTE**. Rédacteur en chef : **Philippe Blanquefort**. Création artistique : **Boris Thomas**. Dépôt légal à parution. Imprimé par ADIM, 461 rue Saint Léonard - 49000 Angers.

LA VIE LOCALE DES GDS EST RE-LANCEE

Les Statuts du GDS ont été entièrement rénovés, et les premières retombées se sont concrétisées au cours de l'hiver dernier.

Une des nouveautés a été de revivifier la représentation des adhérents dans leur zone géographique. Le nombre d'élevages continue de diminuer au rythme de 2 à 3% par an, certaines communes ou même cantons n'avaient plus d' effectif suffisant pour constituer des GDS locaux vivants et dynamiques.
130 délégués locaux ont été élus en Novembre-Décembre 2014 ;
18 secteurs ont été créés, couvrant tout le département, pour qu'il n'y ait aucune zone blanche. Dans chaque secteur, entre 3 et 5 délégués ont été élus (vote par correspondance) en Mars 2015, pour s'occuper de l'animation sur leur secteur, des activités locales du GDS. Parmi eux, un représentant au Conseil d'Administration du GDS a été élu, il représente le secteur au conseil d'administration qui se réuni 4 fois par an à Trélazé. Vous les voyez représentés sur la carte.

18 administrateurs
71 délégués de secteur
130 délégués de GDS locaux

Ainsi tout adhérent du GDS (2 852 en Bovins – ovins – caprins) a plusieurs interlocuteurs professionnels privilégiés, de proximité.

Quelle animation locale ?

Chaque secteur travaille avec un salarié du GDS qui échange sur les besoins à approfondir. Cas local particulier, action globale vis-à-vis de l'IBR, de la BVD, de la Paratuberculose. Il est ressorti des premières réunions de discussions un certain foisonnement de thèmes de formations ou d'interventions, dont la qualité du lait, les médecines alternatives, la Paratuberculose, l'immunité, les boîteries, la prévention sanitaire grâce à l'observation de son troupeau, etc …
Il faut faire vivre à la fois les projets à l'échelle du département, et répondre à d'autres préoccupations sur la santé des animaux, la prévention, exprimées localement.

Quels salariés référents ?

Le GDS et les maladies réglementées

Le GDS a en charge l'organisation des prophylaxies, la mise à disposition aux vétérinaires des documents nécessaires pour les prises de sang d'hiver en cheptel allaitant, les demandes d'analyses dans les laboratoires (lait et sang).
Le GDS vérifie la bonne réalisation des interventions, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'Etat, pour la Brucellose, Leucose, Varron, et bientôt la Tuberculose.
Tout ce travail figure dans la démarche de qualité en vigueur, qui doit être validée par l'accréditation COFRAC programmée pour fin 2016.

Précisons que c'est la DDPP (ex-DSV) qui gère les résultats positifs en élevage, et quand ils sont confirmés, se charge des aspects «police sanitaire» auprès des éleveurs concernés, et de leurs vétérinaires.

Le GDS gère par ailleurs la prophylaxie IBR, c'est-à-dire le dépistage dans tous les élevages, le suivi des bovins positifs (élimination ou vaccination), et la qualification indemne d'IBR.

L'aboutissement pour l'éleveur se concrétise par les mentions « Indemne » figurant sur les ASDA, document sanitaire individuel.

300 000
C'est le nombre d'ASDA éditées et transmises aux éleveurs chaque année

141 180
C'est le nombre de bovins prélevés en prise de sang pour les prophylaxies IBR

28 236
C'est le nombre de bovins analysés pour la brucellose

Nombre de tuberculinations non négatives

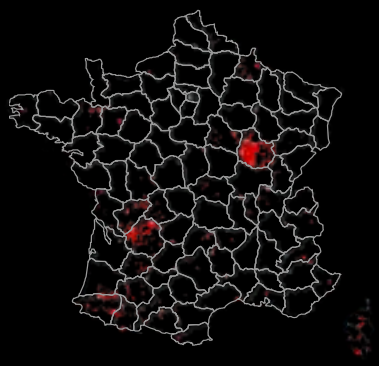

La situation de la Tuberculose en France a peu évoluée depuis quelques années. Quelques départements continuent d'avoir des cas régulièrement. Certains sont liés à la faune sauvage, infectée au départ au contact des bovins, et qui peut recontaminer à son tour.
Aucun foyer n'a été détecté en Maine et Loire, le dernier remonte à plusieurs années. Cependant nous restons sous ce risque Tuberculose principalement par des achats d'animaux du Sud-Ouest achetés souvent pour l'engraissement (les 3 derniers foyers du Maine et Loire avaient cette origine).
Le GDS rembourse 50% des frais de tuberculination à l'introduction des bovins provenant des départements suivants : **Ariège, Charentes, Côte d'Or, Dordogne, Gard, Hérault, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques.**

Contrôle à l'introduction

Nous gérons également les informations des contrôles d'achat. Les introductions de bovins dans les élevages du Maine et Loire sont très nombreuses ! Plus de 110 000 bovins chaque année sont achetés, pour moins de 4 000 élevages ! Les ateliers dérogataires taurillons et veaux de boucherie représentent à eux seuls les ¾ du volume.

Notre tradition et savoir-faire en matière d'engraissement génère également un flux d'achat de femelles, qui n'ont plus le droit depuis 2 ans d'entrer dans un atelier dérogataire en 49.

Un bovin peut être porteur de différentes maladies, mais les analyses complémentaires à l'introduction sont trop peu demandées par les éleveurs.

La dérogation à l'IBR est utilisée dans maintenant plus de 50% des cas, et par extension l'acheteur ne demande pas de prise de sang à son vétérinaire.
A peine un tiers de ceux qui font réaliser une prise de sang la mette à profit pour demander des contrôles complémentaires. Voir le schéma.

% des contrôles complémentaires demandés

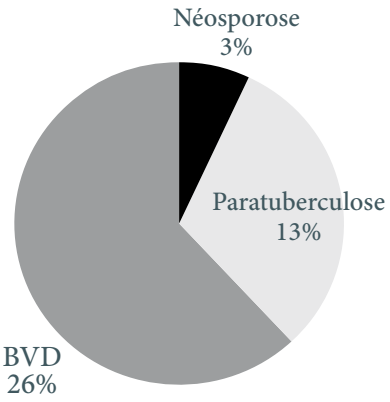

Faites le bon choix !

A chaque animal son Kit d'analyses...

Le coût des analyses est parfois mis en avant comme frein à l'utilisation de prises de sang d'achats
Le GDS apporte une réponse : nous lançons le « kit intro », valable dès maintenant, avec un tarif très préférentiel négocié avec le Laboratoire Inovalys pour les adhérents, qui apporte une baisse de 20 à 43% sur le tarif habituellement facturé ! Ceci remplace les aides remboursées jusqu'ici par le GDS, moins avantageuses.

- 27% Kit FEMELLE + de 18 mois (vide) — PCR BVD + Sérologie paratuberculose + Sérologie néosporose — **21,64 € HT**

- 23% Kit MÂLE + de 18 mois — PCR BVD + Sérologie paratuberculose — **14,45 € HT**

- 23% Kit FEMELLE + de 18 mois (pleine) — Sérologie BVD (et PCR si résultat sérologique négatif) + Sérologie néosporose + Sérologie paratuberculose — **27,06 € HT**

- 23% Kit FEMELLE - de 18 mois — PCR BVD + Sérologie néosporose — **13,92 € HT**

- 43% Kit MÂLE - de 18 mois — PCR BVD — **5,70 € HT**

« La meilleure manière de gérer les maladies, c'est de ne pas les avoir dans son troupeau ».

Et pour cela, tout faire pour ne pas les laisser rentrer.

Le GDS sera accrédité dans un cadre régional

Le contexte sanitaire a sensiblement évolué depuis 5ans ; au niveau des maladies comme au niveau de l'organisation pour les combattre.
Les Etats généraux du sanitaire ont assigné des rôles de veille, de prévention et de lutte à des Organismes à Vocation Sanitaire (OVS), tant pour l'élevage que pour le végétal. Pour mieux coordonner les actions (les maladies peuvent être transversales entre espèces, ou concerner les deux domaines, exemple avec la Dioxine) l'Etat a instauré des regroupements pour tous les intervenants agissant dans le sanitaire. Les GDS régionaux ont été reconnus comme étant les OVS multi-espèces pour l'ensemble de la partie animale. Cela conforte nos activités. Cela exige aussi d'avoir un système qualité reconnu, en l'occurrence la norme ISO 17020 , afin d'être accrédité par le COFRAC d'ici à 2017.

Sylvie ENGRAND
Assistante de direction au GDS49

Vous êtes auditrice OVS pour la région Pays de Loire. En quoi cela consiste ?
SE : C'est aller vérifier dans les autres GDS si le cahier des charges de la prophylaxie est bien appliqué, pour le moment sur l'espèce bovine, pour la brucellose et la leucose, et probablement bientôt pour la tuberculose.

Ce n'est pas la DDPP qui s'occupe de ça ?
SE : On est nommé maître d'œuvre pour la gestion des prophylaxies par la DDPP. C'est-à-dire qu'elle nous a chargé de gérer au quotidien les prophylaxies pour vérifier qu'elles sont conformes (date des analyses, nombre de prises de sang). A la date du 30 Avril, on remet à la DDPP les dossiers qui ne sont pas conformes. La DDPP par la suite effectue ses missions de police sanitaire, comme déqualifier les cheptels par exemple.

La charge de travail est-elle plus importante ?
SE : Nous avons beaucoup plus d'écrits à faire. Le travail est le même, mais il faut tout notifier pour justifier. Ça nous fait à peu près ¼ d'un temps plein en plus.

Quel intérêt y voyez-vous ?
SE : Je me suis proposée à ce poste pour voir les pratiques dans d'autres départements, pour partager. C'est vraiment très intéressant, enrichissant aussi bien pour les autres GDS que pour nous. C'est plus facile de faire avancer les choses quand on n'est pas tout seul dans son coin !

Et pour les éleveurs ?
SE : Leurs réclamations peuvent mettre en avant un dysfonctionnement qui sera ainsi plus rapidement corrigé avec la mise en commun des 5 départements.

Est-ce que cela va changer vos rapports avec la DDPP ?
SE : Ça va changer un peu ! Un exemple parmi d'autres, jusqu'alors nous attendions que la DDPP nous donne le feu vert pour le démarrage de la campagne de prophylaxie, maintenant c'est nous qui fixerons le début de la campagne. On est aussi plus serein, on a un cadre, que nous devons respecter, de même que la DDPP. Par contre la gestion des positifs reste à la DDPP qui fait la police sanitaire.

Questions à Jean-Claude BÉCHU Président GDS Pays de la Loire et Vice-Président GDS France

GDS Pays de la Loire rassemble les 5 GDS départementaux de la Région. Qu'est-ce qu'il apporte aux éleveurs ?

Spécialisation des GDS et complémentarité au niveau des hommes et des moyens entre départements pour répondre aux besoins de plus en plus pointus des éleveurs.
Avec la réforme des services de l'État, c'est au niveau de la Région qu'est l'interlocuteur de l'État.Tout en respectant l'histoire de chaque département, harmonisation des différentes actions nouvellement mises en place.

Que signifie la reconnaissance des GDS Pays de la Loire en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire ?

Suite aux États Généraux du sanitaire, le modèle sanitaire Français a été revu. Il concerne aussi bien la Santé animale que la Santé végétale.
Ce modèle repose sur une organisation régionale, avec l'Association Sanitaire Régionale (ASR) qui va être mise en place prochainement. Elle aura pour missions, la prévention, la surveillance et la maîtrise de tous les dangers sanitaires. Au niveau animal, ces derniers sont classés en 3 catégories, selon leur intérêt national vis-à-vis de la Santé publique ou animale, leur intérêt collectif ou privé.
L'ASR sera pilotée par les GDS et les FREDON, seules structures reconnues comme Organisme à Vocation Sanitaire pour une période de 5 ans à partir du 1er janvier 2015.
Cette reconnaissance conduit les GDS Pays de la Loire à :
o Gérer les prophylaxies
o Créer avec tous les acteurs l'ASR
o Mettre en place des PCV (Programme Collectif Volontaire), par exemple pour l'IBR où nous voulons aller vers l'éradication.

Actuellement, les GDS ont tous des activités pour les bovins, caprins, et porcs. Quelles sont les autres espèces concernées ?

ÉQUINS, pour la maîtrise des maladies virales et gestion de l'équarrissage.
AVICULTURE, pour certaines actions de volailles fermières.
APICULTURE, pour les producteurs professionnels et amateurs.
AQUACULTURE, pour les productions de poissons en eau douce.
Toutes les ESPÈCES de RENTE animales sont concernées, aussi cela se fera avec toutes les compétences sanitaires réunies au sein de l'ASR.

GDS Pays de la Loire a choisi d'embaucher, il y a un an, une responsable qualité pour la démarche accréditation COFRAC. Quel bilan aujourd'hui ?

Effectivement dans le cadre de la gouvernance sanitaire actuelle, l'accréditation COFRAC est exigée par l'État. Aussi, pour la réalisation de ce travail important et spécifique, nous avons été amené à embaucher une qualiticienne.
Par-delà la complexité et le coût, l'état des lieux des procédures, le suivi des décisions, amèneront gain de productivité et harmonisation au niveau de la Région, tout en fédérant les équipes.
Il faut noter que compte tenu du travail effectué et après un audit à blanc, passé avec succès, GDS Pays de la Loire sera le premier à être audité pour l'accréditation COFRAC.

441 diagnostics en 10 ans

Une mauvaise ventilation d'un bâtiment (courant d'air, manque de renouvellement d'air, écart de température...) peut affecter directement la santé pulmonaire des animaux. C'est pourquoi les paramètres techniques contribuant à une bonne ambiance ne doivent pas être pris à la légère. Après plus de 10 ans le GDS reste disponible pour tout éleveur adhérent souhaitant des conseils et des solutions.

Après 10 ans, dressons le bilan des problèmes les plus observés.

Des erreurs... oui il y a en eu, que ce soit lors de la conception, de l'aménagement ou encore de l'implantation d'un nouveau bâtiment, voici le bilan:

L'orientation et le respect d'une distance par rapport à d'autres bâtiments : une des raisons principales et souvent irréversible amenant la ventilation horizontale (de part en part entre deux longs pans) impossible, et limitant l'évacuation de l'air vicié.

L'emplacement, la dimension ou encore l'orientation des ouvertures : jouant un rôle crucial dans la vitesse et la qualité de l'air, ces critères importants pour les jeunes veaux le sont d'autant plus qu'ils y sont très sensibles.

Une luminosité naturelle est indispensable au bien être des animaux : souvent sous estimée, elle est pourtant la bienvenue surtout si elle provient de l'Est et du Sud. Elle facilite le réchauffement d'une nurserie et favorise l'assimilation de la vitamine D.

Parmi les 441 diagnostics

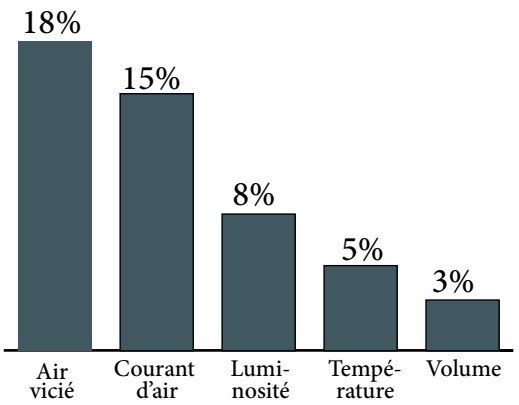

La ventilation mécanique...le dernier recours

Il y a maintenant 4 ans, Jean-Pierre-BOUMMARD éleveur en race Normande à Bégrolles en Mauges a fait le choix d'équiper sa nurserie de 3 extracteurs d'air type « cheminée » et d'un boîtier de régulation pour corriger l'ambiance de sa nurserie. La ventilation dite « naturelle » n'a pas donné les résultats attendus. Aujourd'hui nous avons décidé d'aller à sa rencontre afin d'avoir son retour sur cette expérience qui visiblement n'est pas toujours aisée.

B.T : Alors ? Etes-vous satisfait aujourd'hui de la ventilation de votre nurserie?

J P.B : Oui assez...le naturel serait forcement mieux., mais au vu de la configuration de mon bâtiment c'était difficile. Nous n'avions guère le choix.

B.T : Et avant, c'était comment ?

J P.B : Une catastrophe…ça ne ventilait pas du tout. On avait essayé d'ajouter des ouvertures, de soulever les fibros à l'aide d'un liteau, d'ajuster la faîtière ouverte…Cela avait amélioré un peu les choses mais pas suffisamment. Le problème c'est qu'il s'agit d'une nurserie qui se trouve dans un trou avec un long pan et un pignon accolé au bâtiment des vaches laitières. Tout cela bloque les arrivées d'air.

BT : il y a eu des conséquences sanitaires ?

J P.B : Oui, pas mal de frais vétérinaires suite aux problèmes pulmonaires. On ne peut pas dire le contraire. Vous savez, quand ils sont tous malades les uns après les autres il faut bien faire quelque chose pour limiter les pertes animales. Il y aussi les problèmes qui s'aggravent sur le tard. Un veau malade peut rester avec des lésions par exemple…

BT : Il y a-t-il eu d'autres modifications en plus de la ventilation dynamique ?

J P.B : Oui, l'isolation de la toiture. En hiver, le bâtiment était trop froid et en été les veaux subissaient les fortes chaleurs. Cela était donc indispensable. Ensuite j'ai élargi le bardage claire voie car on constatait malgré les recommandations que les ouvertures n'étaient pas suffisantes. Et le lendemain le résultat était immédiat. On avait plus besoin de piquer !!

BT : Une moindre modification et tout change ?

J P.B : Oui, c'est clair et net. Dès que j'ai des problèmes, je modifie le réglage de la ventilation et on constate tout de suite une amélioration. C'est vraiment impressionnant.

BT : Vous modifiez les réglages tous les jours ?

J P.B : Non, pas tous les jours. Uniquement quand il y a de grandes variations de température. C'est peut être un tort, il faudrait peut être le modifier plus souvent…

BT : Cela veut dire que la nuit elle fonctionne comme le jour ?

J P.B : Oui…ça c'est sûr. Il peut arriver que la ventilation tourne trop vite la nuit quand les écarts de température sont trop importants. Cela fait rentrer trop d'air frais et les petits veaux prennent froid.

BT : Et le boitier de régulation, il reste simple d'utilisation ?

J P.B : Il faut s'habituer. Et disons que l'on ne pense pas toujours à modifier la température de consigne et on se fait rattraper par les problèmes après, car on ne l'aura pas réglée.

BT : Avez-vous manqué de conseils d'utilisation lors de la mise en route ?

J P.B : Oui un peu. Ils ont montré comment cela fonctionnait mais sans recommandations particulières. Peut être que maintenant ils le font…

BT : Et au bout de 4 ans d'utilisation, pensez-vous connaitre tous les paramètres ?

J P.B : Oui je pense...mais je me suis encore fait avoir il n'y a pas longtemps à cause des grandes variations de température entre le jour et la nuit.

BT : La ventilation est plus difficile à gérer l'hiver ou l'été ?

J P.B : L'été, avec les coups de chaleur…c'est toujours le problème. Les bactéries se développent je suppose, il y a plus d'ammoniac dans le bâtiment. C'est plus difficile à gérer.

BT : Et le rapport coût/bénéfice ?

J P.B : Je ne l'ai jamais calculé mais vu que j'ai moins de veaux malades il y a automatiquement une retombée sur les frais vétérinaires. Du moins quand la ventilation est bien réglée…

BT : Quels sont les contraintes, pour vous, de la ventilation dynamique ?

J P.B : La principale contrainte c'est de devoir toujours modifier les réglages (température de consigne, débit de ventilation…) pour ne pas avoir de problèmes.

BT : Quels conseils donneriez-vous à des futurs acquéreurs ?

J P.B : D'aller voir d'autres installations. Mais cela n'est pas toujours facile car les éleveurs ne disent pas toujours tout et on peut se faire piéger. Autrement si cela n'a pas déjà été fait, d'essayer d'améliorer la ventilation naturelle dans un premier temps. Cela peut être la 1ère solution.

BT : Si c'était à refaire, vous le feriez ?

J P.B : Oui, nous n'avions pas le choix. Il fallait bien trouver une solution. Et on a amélioré quand même la situation.

Propos recueillis par
Boris THOMAS

Votre projet d'installation nous intéresse !

Le GDS n'est pas informé des projets d'installation, ni des projets de regroupement de cheptels sur le département. Il est primordial, si vous êtes intéressé ou si vous détenez ce type d'information, de la faire passer à vos délégués de secteurs ou de nous contacter avant la réalisation de l'installation !

Que l'on parle introductions ou fusions de cheptel, les mouvements d'animaux de diverses origines ne sont pas sans risque sur le plan sanitaire. Les éleveurs manquent de conseils sur la gestion des risques ou plutôt comment les prévenir : BVD, IBR, Paratuberculose, cellules, parasitisme, néosporose, diarrhées des veaux...
Le premier échelon de l'information est gravi avec l'aide du vétérinaire, mais hélas, l'ascension s'arrête fréquemment à ce niveau. Inclure le GDS à la réflexion permet d'avoir une vision élargie des risques et des moyens à disposition. Regard sur ces actions qui veulent prévenir plutôt que guérir !

Visite « jeunes»

Un rendez-vous est fixé avec l'éleveur pour lui présenter les actions, les financements du GDS ainsi que les maladies « à risque ». C'est aussi le moment d'insister sur le poids du sanitaire à l'intérieur de l'élevage et à l'extérieur (vecteurs de transmission de maladie, voisinage en pâture).

Préparer son projet d'installation, de fusion de cheptel :

C'est un réflexe acquis par les éleveurs pour les parties économiques et techniques. Ce n'est hélas pas encore le cas pour le poste sanitaire. Faire l'impasse peut s'avérer particulièrement préjudiciable, notamment pour un jeune installé. Certaines pathologies peuvent faire vaciller une trésorerie, jusqu'à parfois mettre en péril une installation. Heureusement, ce problème peut être anticipé. Le GDS peut intervenir, en fournissant conseils et outils à l'éleveur.

tarifs «spécial jeunes installés »

30 % de réduction sur la cotisation la première année

Enveloppe d'aide de 200€ pour des analyses d'achats.

LA BVD, une cause déclarée nationale

En Novembre 2013, se sont tenues à Nantes les «journées BVD». De nombreux intervenants des pays européens ont présenté la gestion de la maladie dans leur pays. ». Cela a été l'occasion d'actualiser de nombreuses données BVD. Cela a aussi permis à GDS France de dégager deux axes d'actions.

Au niveau européen

Engager des démarches avec les autres états membres pour aller vers une reconnaissance d'équivalences entre les différentes garanties développées[(1) p.18].

Au plan national

La décision d'éradiquer la BVD à été prise, d'autres pays l'ont fait avant nous. L'objectif est de proposer un plan d'éradication adapté aux spécificités régionales, de définir les axes stratégiques et de fournir les éléments techniques et économiques pour élaborer la meilleure méthode collective.

Dans le Maine et Loire

Depuis 20 ans le GDS 49 lutte contre la BVD. Les outils développés au fil des années (plans de lutte, indicateurs lait et sang) ont abouti à une situation BVD nettement plus favorable, avec près de 70 % des élevages adhérents négatifs en BVD.

Ce seuil est stable depuis plusieurs années. Pour aller au-delà, le GDS 49 compte sur le soutien national de GDS France, notamment dans l'obtention de textes réglementaires pour étendre le dépistage et l'élimination des bovins IPI au-delà des élevages adhérents.

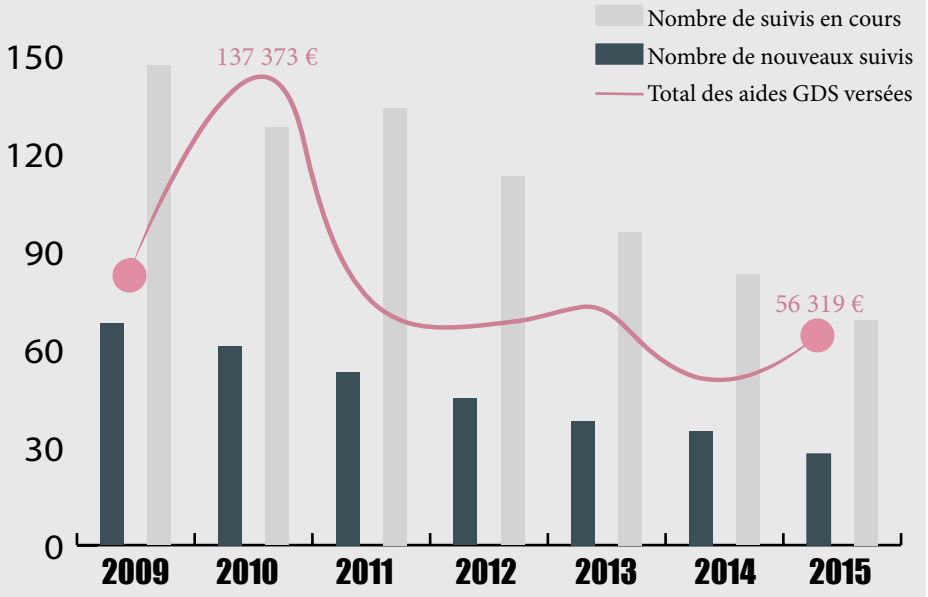

LA BOUCLE AURICULAIRE BVD,
un moyen simple de garantir ses bovins «NON IPI» soi-même.

La boucle auriculaire BVD est un outil d'analyse employé dans plusieurs pays européens, dans l'Est de la France et dans quelques autres départements, dont nos voisins Mayennais.
A l'aide d'une pince spécifique, le veau est bouclé avec un bouton numéroté (au n° IPG) qui prélève en même temps un morceau de cartilage. Le prélèvement est ensuite expédié par la poste au laboratoire pour recherche du virus. Si le résultat est négatif, le veau peut être déclaré non IPI.

L'INTERVIEW

OLIVIER CAMPAS

Eleveur laitier et engraisseur avec 2 associés au GAEC des Landes à ARQUENAY en Mayenne, utilisateur de la boucle «bouton» BVD.
530 000 l de quotas, taurillons avec achats extérieurs depuis 1999

LC : Comment êtes-vous venu à utiliser les boucles auriculaires BVD ?

OC : On arrivait à détecter des animaux gestants à 30 jours, et lors du recontrôle (échographie) à 60 jours on retrouvait pas mal d'animaux vides. Le test au niveau du tank était en 2 à ce moment-là. On a fait un test des animaux et on a trouvé un animal adulte IPI qui avait reproduit. On a mis des prises de sangs en place, puis le bouton auriculaire. Depuis, on fait systématiquement des tests BVD (et IBR) à l'achat.
Aujourd'hui le plan est fini, mais on continue à poser le bouton sur les mâles et femelles.

LC : C'est l'EDE qui vous fournit les boucles ?
OC: Oui. Je les contacte et ils appellent le GDS pour savoir si le bouton auriculaire continue.

LC : C'est cher ?
OC: 3 euros du bouton et 7 euros d'analyse.

LC : Cela reste intéressant ?
OC: Oui. Ça me coûte le prix d'un broutard. Aujourd'hui à 900 € c'est largement rentabilisé. Quand on a moins de problèmes on voit bien la rentabilité.

LC : Comment cela fonctionne ?
OC: Les fournitures accompagnent les boucles. Tout ça est compris dans le tarif de 3 €. Je les envoie le jour même. Des fois, je boucle le samedi matin pour départ le lundi matin. On n'a pas besoin de le mettre au frigo. Les résultats arrivent au bout de 3 à 4 jours après envoi des prélèvements par courrier.

LC : Quels avantages vous y trouvez ?
OC: Ça nous sécurise sur l'atelier d'engraissement puisque maintenant nous gardons les mâles laitiers, mais aussi sur nos femelles laitières. Ça nous donne une facilité pour vendre les génisses d'élevage.

De plus on peut le faire nous-même. Je trouve ça propre, le veau naissant ne bouge pas, ça se fait sans stress.

LC : Avez-vous rencontré des problèmes d'utilisation ?
OC : Non, c'est assez facile à boucler. Par contre il faut 2 pinces. C'est bien identifié. Il n'y a pas de pertes.

LC :Vous y voyez d'autres utilités ?
OC : Nous on fait du génotypage. L'idéal serait que tout soit fait sur le même prélèvement...

LC :Qu'en pensent les vétérinaires ?
OC : Ils sont pour, il n'y a pas de souci. En cas de problème sanitaire, quand la BVD est écartée, ça leur permet d'avancer directement sur autre chose.

LC :Un commentaire ?
OC : Aujourd'hui avec le contexte économique qu'il y a, on essaie de faire la chasse aux charges et malheureusement c'est une mauvaise idée. C'est vrai qu'il y a un coût mais le sanitaire en bovin on en prend conscience quand on a beaucoup de pertes, quand on est dedans et qu'on voit qu'on ne peut plus faire face, qu'on ne peut plus sortir la tête de l'eau. Moi j'en suis convaincu, si on ne fait pas de prévention…■

L'INTERVIEW

JEAN LUC FRENNET

vétérinaire pour le GDS Mayenne, en charge de l'action BVD.

LC : Depuis quand le bouton est utilisé dans votre département ?
JLF : On a démarré progressivement dans les plans BVD en septembre 2012.

LC : Il est utilisé dans d'autres cas ?
JLF : Des éleveurs se sont mis à faire volontairement le bouton. Ils préfèrent payer le bouton plutôt qu'un vaccin. On n'a pas de demande pour garantir[1] les bovins non IPI.

[1]En France, une garantie nationale à l'animal existe. En Maine et Loire elle est principalement utilisée lors des concours. L'analyse virologique est valable à vie, l'animal est garanti Non IPI par les GDS. Cela évite à l'éleveur la réalisation d'un nouveau prélèvement. On ne communique sans doute pas assez là-dessus.

LC : Qu'est ce qui a motivé son utilisation ?
JLF : Il y a eu une présentation en Juin 2012 à Paris. L'Est de la France commençait à utiliser le bouton. Et puis l'Allemagne, la Suisse l'utilisent aussi. On a trouvé qu'on gagnait en précocité de détection. Restait à voir si c'était fiable ou pas. Je peux dire que maintenant après 2 ans d'utilisation, il n'y a pas de différence notable avec les prises de sang classiques.

LC : Votre laboratoire analyse beaucoup de boutons ?
JLF : En 2012-2013, 4 000, puis 10 000 en 2014.

LC : Quel est le sentiment des éleveurs sur cet outil ?
JLF : Les éleveurs en plan sont contents et trouvent qu'il faudrait généraliser le système. Les autres pensent qu'il faudrait une seule boucle (pour poser en même temps la boucle d'identification). Beaucoup d'éleveurs allaitants disent que c'est plus facile de tester des veaux par bouclage que de faire des prises de sang sur des petits veaux de 2 à 3 mois qui se tournent dans tous les sens.

LC : Quels est le sentiment des vétérinaires sur cet outil ?
JLF : Le vétérinaire peut se sentir un peu court-circuité. Beaucoup d'éleveurs, à l'époque, nous on dit «hou là là !!! Vous allez vous mettre les vétérinaires à dos ! » Je te dis que maintenant, 2 ans et demi après, majoritairement ce sont les cabinets vétérinaires qui motivent les éleveurs à cette technique.

JLF: Et vous au GDS 49, c'est pour quand ?
LC: Dans le Maine et Loire nous attendons d'avoir une seule boucle, c'est plus pratique. Les négociations que nous avons entamées avec le laboratoire donnaient un tarif trop élevé (12 € l'analyse). On poursuit notre travail avec le laboratoire pour proposer à terme cet outil aux éleveurs. Aujourd'hui on est à 9,20 €, cela devient jouable.

Propos recueillis par
Laurent CLAVREUIL

MUCOSIFFA(ND) le vaccin le plus utilisé

Au cours de l'hiver 2014-2015, le GDS a fait parvenir un questionnaire à 312 éleveurs, dont le cheptel bovin était positif en BVD depuis plusieurs années sur les tests de prophylaxie ou sur les résultats lait. L'objectif était d'évaluer la proportion d'élevages vaccinés. 91 éleveurs ont répondu, et nous les en remercions. Parmi eux, 80% vaccinent.

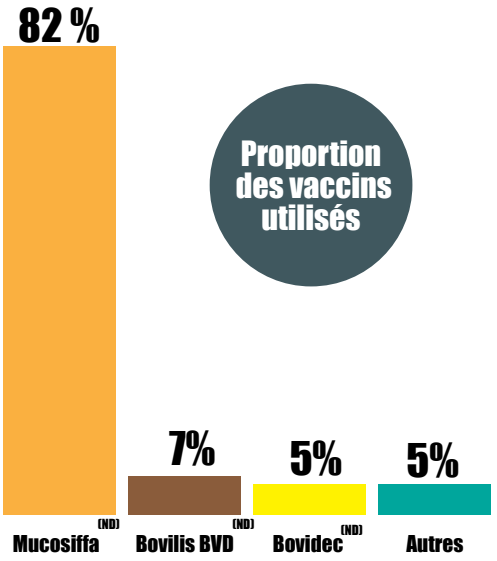

Le vaccin Mucosiffa(ND) est le plus utilisé. Les éleveurs questionnés apprécient sa simplicité d'utilisation (1 seule injection en primovaccination, au lieu de 2 pour ses concurrents).
Le vaccin Mucosiffa(ND) rend les tests positifs (sur le lait comme sur le sang). Si l'on considère que les élevages qui vaccinent depuis plusieurs années ne détiennent pas de bovins IPI, la proportion d'élevages avec un statut favorable (élevages négatifs ou qui deviennent négatifs) en BVD est sans doute plus importante que nous l'estimons (à ce jour 77 % des cheptels laitiers et 58 % des élevages allaitants ont un statut favorable).

Restez vigilant

Cette année, le GDS a soutenu quelques élevages avec des cas BVD plus sévères (trois cheptels avec respectivement 10, 14 et 18 IPI). Même si la situation globale du département évolue favorablement (baisse régulière du nombre de plans), la gravité des cas reste aléatoire parce que déterminée par le statut du cheptel, le moment d'introduction du virus BVD, les périodes de vêlages dans l'élevage. Attention aux achats et au voisinage !!! Si vous avez un atelier d'engraissement proche de votre atelier reproduction, il est fortement conseillé de vacciner.

Paratuberculose
Une qualification de cheptel à l'étude

L'objectif de cette étude est de vérifier la qualité d'un statut d'élevage donné sur la base d'analyses de mélange. Elle a été confiée au GDS de Maine et Loire pour tester un protocole en élevage allaitant. Concrètement, nous avons sélectionné des élevages avec 2 et 3 résultats de prophylaxie successifs que nous considérons sains (% d'E/P[(1)]< 10 sur un ou deux mélanges de 20 prélèvements de sang). Nous allons proposer à ces élevages la réalisation d'une PCR d'environnement (mélange de prélèvements de matières fécales) dans plusieurs zones de l'élevage. Les élevages négatifs entreront dans l'étude. A l'occasion de la prophylaxie, des tests individuels seront effectués pour voir la concordance des résultats. Si les résultats sont probants, les GDS du Grand Ouest pourraient proposer d'utiliser la qualification de cheptel sur cette base pour les ventes de bovins pour l'élevage.

PAROLES DE PROFESSIONNELS

Jean Claude Coste, Président du GDS, éleveur de Limousines et Prim'holstein.

LC : Mettre la pression sur la paratuberculose, cela motive ?

JCC: La paratuberculose est une maladie sournoise. Quand ça cogne, ça cogne dur ! Ça passe par les analyses dans le lait de mélange et le sang de mélange. On va creuser et endiguer les cas cliniques(animaux malades) avant qu'ils apparaissent ! C'est en faisant de la prévention, en obtenant des garanties, qu'on va baisser le nombre de plans.
Si en plus demain on arrive à faire des mélanges, avec des meilleurs résultats que la garantie actuelle ACERSA[(2)], si on arrive à avoir un statut fiable pour un élevage, on aura gagné, et au niveau coût on sera imbattable.

On suivra une logique qu'on a toujours eu, c'est-à-dire qu'on fait des études pour avoir des références derrière.
Quand on voit ce qu'on fait nous au GDS, on est dans la ligne droite de l'avenir. Notre but premier, surtout, c'est de faire de la prévention. Demain on est appelé à en faire de plus en plus, à utiliser de moins en moins d'antibiotiques. Il faut absolument qu'on arrive à maîtriser des maladies comme la paratuberculose.

(1) Littéralement c'est le rapport échantillon sur positif. Ce nombre nous permet d'évaluer si un animal est contaminant. A plus de 120, l'animal est très probablement excréteur.

(2) GARANTIE Paratuberculose ACERSA : Les élevages bénéficiant de cette garantie sont régulièrement contrôlés en paratuberculose, avec un statut leur permettant notamment de mettre des veaux en station.

Serge Neau, Trésorier du GDS, éleveur de Charolaises et Prim'Holstein

LC : C'est onéreux toutes ces études, non ?
SN : Ça ne coûte pas plus cher que d'intervenir en pompier. On va faire des économies à terme ! On fait toujours quelque chose pour avoir un retour sur investissement. C'est une des maladies qui nous coûte le plus cher dans le département. Les mélanges, ça divise le coût dans les plans paratuberculose. Et puis en amont c'est plus facile à éliminer avant que la maladie se déclare !
La qualification ACERSA coûte cher aussi. Pour les sélectionneurs, ça peut être intéressant, pour les autres financièrement il n'y a pas d'intérêt. Avec ce qu'on va mettre en place, si on arrive à garantir des cheptels avec un risque de seulement 2 ou 3 pour mille, ça sera intéressant. Si on arrive à faire quelque chose de plus économique et d'aussi sûr, ça serait un plus pour les éleveurs.

Didier Sourdrille, sécrétaire au bureau du GDS , éleveur de prim'holstein et sélectionneur en race Rouge des Prés.

LC: La génomie et les mélanges sanguins en paratuberculose. Cela signifie quoi pour vous ?
DS : Aujourd'hui nous on fait des tests génomiques « gène tourneur » et « gène culard », pourquoi pas mettre la paratuberculose si demain c'est fiable. Si on rentre un veau en station, qu'au niveau de la paratub il est négatif et qu'il est porteur des gènes qu'il faut, c'est un plus !
Pour les éleveurs sélectionneurs, il faut aller beaucoup plus vite, parce qu'ils vendent de la femelle et du mâle. Si l'éleveur sélectionneur a fait pendant 3 ou 4 ans des prises de sang individuelles, et que ça va, je suis d'accord pour faire des mélanges.

Evolution des indicateurs troupeau

Une fois par an, le GDS demande la réalisation de recherche paratuberculose (dans les cheptels laitiers un test sur le lait du tank en Février, dans les cheptels allaitants un sondage par mélange sur 20 à 40 animaux à l'occasion de la prophylaxie). Les résultats sont ensuite expédiés aux éleveurs pour leur fournir des indications sur l'état sanitaire paratuberculose de leur cheptel. Ce sont ces tests que nous appelons «indicateurs troupeau».

Depuis leur mise en place, l'évolution est favorable. Les indicateurs sont fiables et donnent l'information qui manquait aux éleveurs pour réagir en amont, avant que la maladie n'apparaisse.

C'est extrêmement important sur une maladie comme la paratuberculose. Il nous faudra néanmoins continuer à affiner ces outils, notamment en cheptel laitier, ou la taille très variable de l'effectif « vaches dans le tank » peut avoir un impact. Malgré tout, cela reste conforme à nos attentes puisque l'analyse sur le lait de mélange permet de cibler les cheptels fortement contaminés. Une fois les résultats des indicateurs connus, l'étape suivante est la réalisation de prélèvements sur le reste du cheptel, si nécessaire. A ce stade, que le cheptel soit laitier ou allaitant, les analyses sont uniquement réalisées sur des prélèvements sanguins (le sang étant mieux adapté que le lait à une recherche des animaux porteurs sans signes cliniques). Les recherches sanguines sont plus spécifiques et sensibles que sur le lait. Plus une analyse est spécifique, moins il y a de risques de faux positifs. Plus une analyse est sensible, plus la trace du pathogène sera détectée, même à des niveaux très bas.

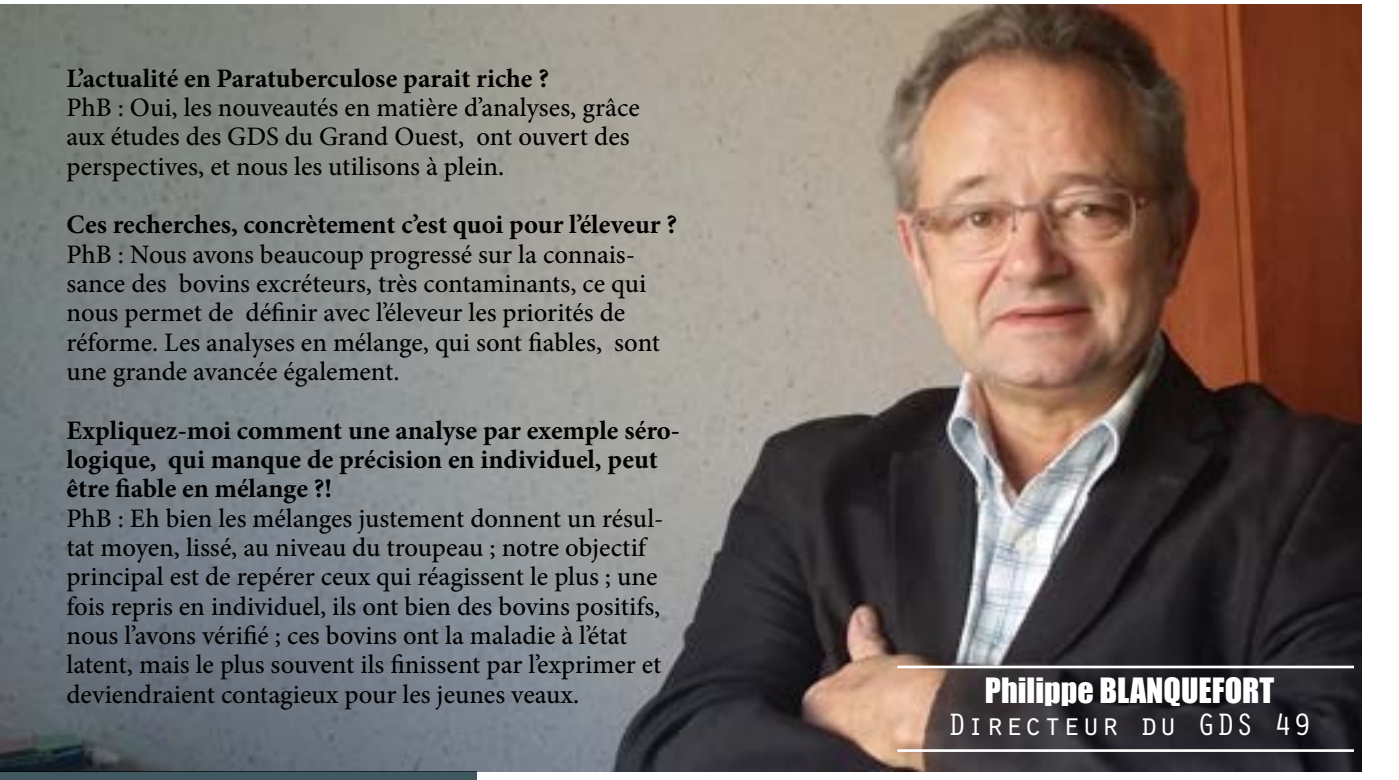

L'actualité en Paratuberculose parait riche ?
PhB : Oui, les nouveautés en matière d'analyses, grâce aux études des GDS du Grand Ouest, ont ouvert des perspectives, et nous les utilisons à plein.

Ces recherches, concrètement c'est quoi pour l'éleveur ?
PhB : Nous avons beaucoup progressé sur la connaissance des bovins excréteurs, très contaminants, ce qui nous permet de définir avec l'éleveur les priorités de réforme. Les analyses en mélange, qui sont fiables, sont une grande avancée également.

Expliquez-moi comment une analyse par exemple sérologique, qui manque de précision en individuel, peut être fiable en mélange ?!
PhB : Eh bien les mélanges justement donnent un résultat moyen, lissé, au niveau du troupeau ; notre objectif principal est de repérer ceux qui réagissent le plus ; une fois repris en individuel, ils ont bien des bovins positifs, nous l'avons vérifié ; ces bovins ont la maladie à l'état latent, mais le plus souvent ils finissent par l'exprimer et deviendraient contagieux pour les jeunes veaux.

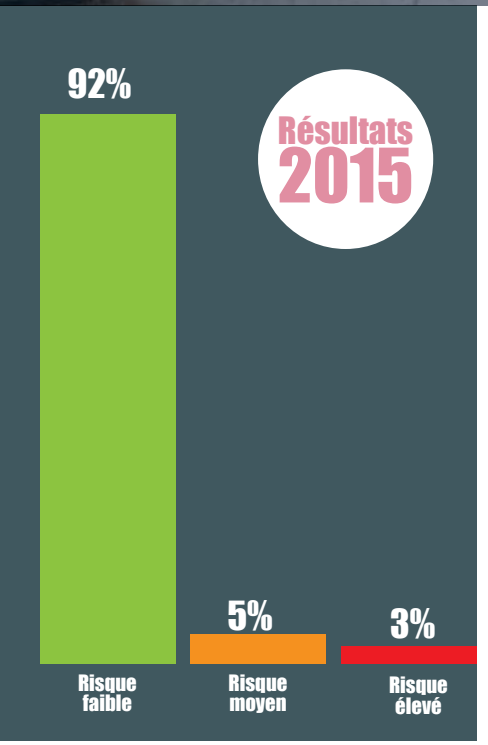

Donc avec les mélanges on peut agir plus vite dans les cheptels contaminés ?
PhB : C'est exactement ça, on arrive à agir maintenant préventivement.

C'est tout ?
PhB : C'est déjà pas mal ! C'est la première fois qu'on arrive à agir en amont, détecter des cheptels avant que des bêtes partent en diarrhée ; et en plus le dépistage est bien moins cher en mélange. Pour répondre à votre question, non ce n'est pas tout ; nous participons très activement aux recherches pour la génomie, pour voir s'il y a des gènes de résistance à la maladie ; il s'agit de repérer les bovins correspondant à des critères précis, les uns atteints, les autres sains, pour les comparer après au niveau des gènes. Nous avons de bons espoirs.

En achetant un seul bovin porteur, on peut contaminer tout un troupeau ?
PhB : Oui bien sûr, la maladie progresse lentement au départ, après cela dépend de la conduite du troupeau, de l'élevage des jeunes, de l'hygiène, de l'alimentation, etc …

Comment faire pour l'éviter?
PhB : Le constat c'est que les analyses à l'introduction sont très peu pratiquées, et ne suffisent pas. Avec la répétition d'analyses chaque année, quand elles sont favorables, nous allons arriver à définir un statut de cheptel, qui pourrait garantir qu'un bovin vendu a un très faible risque d'être porteur de Paratuberculose. Nous menons l'expérimentation chez nous cet hiver dans 80 cheptels allaitants .

PRELEVEMENT D'EAU

Une demande croissante

Depuis maintenant 11 ans, à la demande des éleveurs, les techniciens du GDS passent au moins une fois par an prélever l'eau distribuée aux animaux.
La demande est en constante augmentation, confirmant l'intérêt que les éleveurs portent à ce service. L'eau intervient à plusieurs échelons de l'élevage, allant de l'abreuvement des animaux au nettoyage des matériels. Le GDS et sa filiale, FARAGO Mayenne Anjou, s'efforcent de donner le conseil et le service adaptés à chaque élevage.

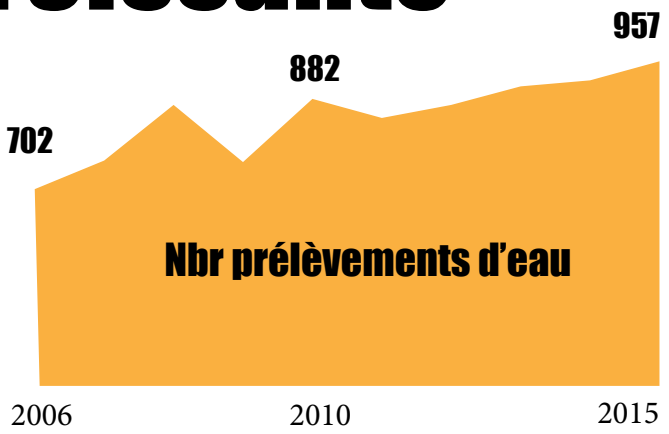

PRENEZ GARDE A VOTRE CONSOMMATION PERSONNELLE !!!

Il y a quelques années, nous avions alerté les éleveurs vis-à-vis de la qualité de l'eau consommée pour un usage humain. C'est l'occasion de refaire un point.
¼ des éleveurs consomment une eau de très mauvaise qualité. Les risques encourus sont de gravités diverses, allant de la grippe intestinale ou de quelques allergies à de la salmonellose.
Les progrès sont plus importants en consommation animale qu'humaine. Pourtant, des solutions simples existent, la première étant de ne plus consommer l'eau, la seconde de demander un diagnostic de l'ouvrage pour définir les mesures à mettre en place.

GDS
Maine et Loire
SIV
Lilab

Le LILLAB un partenaire solide

Depuis plus de 10 ans maintenant, le GDS et le LILLAB travaillent en partenariat sur l'action qualité de l'eau. Les éleveurs connaissent bien l'activité du GDS sur cette action, moins l'acteur qui s'occupe de la partie analyse de l'eau…

Le LILLAB est issu de la fusion de l'Union des Centres Interprofessionnels Laitiers de Loire Atlantique et de l'Anjou et du Centre Interprofessionnel Laitier d'Ille et Vilaine. Sa structure juridique est une association loi 1901, qui comprend trois collèges : la production laitière, la coopération et l'industrie privée. L'activité première du laboratoire est de réaliser les analyses pour le paiement différentiel du lait. Il réalise aussi des analyses pour le compte :

- des organismes de conseil en élevage, Eilyps
- des Services Vétérinaires (DDPP) et des Groupements de Défense Sanitaire (GDS). Le LILLAB réalise sur le lait des analyses immuno-sérologiques pour le dépistage des maladies des animaux (méthode ELISA).
- des adhérents et clients, laiteries et producteurs de lait : analyses agroalimentaires, analyses d'eau (eau de consommation ou eaux résiduaires)…

Le LILLAB est l'outil de travail de l'Interprofession Laitière. Le Cniel assure la fiabilité et l'équité des analyses pour le paiement du lait.
La zone d'activité du laboratoire se situe sur les départements de Maine et Loire, Loire Atlantique, Ile et Vilaine et Morbihan.
La diversification des types d'analyses permet le maintien d'une activité importante. Le savoir-faire est reconnu au niveau de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Bertrand DEBROISE est en charge des analyses d'eaux depuis 25 ans au sein de la structure LILLAB.

49 salariés

Plus de 3,5 milliards de litres de lait collectés soit près de 20% de la collecte nationale

Une production moyenne de 443 307 litres/exploitation laitière

Plus de 9 millions de résultats exploités par an

20 entreprises collectent 8 547 points de collecte (31 décembre 2013)

L'INTERVIEW

Bertrand DEBROISE

LC : Quels sont vos responsabilités au sein du laboratoire ?

BD : Je suis responsable technique du service chargé de la diversification analytique. Il est composé de deux unités, l'une dédiée aux analyses chimiques et l'autre aux analyses bactériologiques.J'assure la fiabilité des analyses dans le respect des normes et des procédures, le fonctionnement technique du service et le suivi de la gestion du personnel.

LC : Combien avez-vous traité d'échantillons en 2014 ?

BD : En 2014, nous avons traité 4 500 échantillons d'eau, ce volume représente 20% de l'activité de l'équipe. L'effectif y est de 10 personnes.

LC : Qui sont les principaux demandeurs ?

BD: Les GDS et les producteurs via leur usine.

LC : Quels sont les points critiques pour les analyses d'eaux ?

BD : La prise d'échantillon est prépondérante pour caractériser correctement une eau. En effet, il est inutile de faire des analyses très précises si l'échantillon n'est pas représentatif de l'ouvrage.
La température de conservation des échantillons est également très importante. Il est recommandé de conserver les échantillons entre 1 et 5 °C et de les acheminer le plus rapidement possible au laboratoire ou sur un point de dépôt.

LC: Quels bilans faites vous depuis les 10 dernières années?

BD : D'une manière générale, réaliser une analyse périodiquement est devenu systématique et il y a un réel suivi des contrôles d'une année sur l'autre.
L'analyse d'eau est devenue un des « outils » de contrôle du suivi de production des éleveurs.

Ce précieux colostrum !

Cela va sans dire…mais cela va mieux en le disant : le colostrum est sans nul doute le véritable moyen d'assurer un statut immunitaire chez le veau au cours des premiers mois de vie.
Un colostrum suffisamment pourvu en anticorps (IgG) sera obtenu si la couverture des besoins en énergie et en matières protéiques est respectée sur vos vaches.

Pensez à peser le colostrum pour connaitre la quantité d'IgG. Plusieurs méthodes plus ou moins précises sont disponibles. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Colostrum de bonne qualité : > 75g d'igG/l.

Pèse colostrum

Analyse simple, rapide et peu chère.
Le colostromètre est surtout utile pour identifier les colostrums de qualité médiocre (<50g IgG/L). Il est recommandé d'effectuer la mesure à une température ambiante de 20°C, pour obtenir le résultat le plus juste.

Réfractomètre

Méthode plus précise que la précédente. Il faut néanmoins effectuer la mesure entre 10° et 30°C et ré-étalonner l'appareil très régulièrement pour que la mesure soit fiable. Plus cher.

Méthodes officielles de laboratoire

Cette méthode permet de doser le taux d'anticorps spécifiques. Tests précis mais plus onéreux, et dont le résultat n'est pas immédiat. Seuls quelques laboratoires réalisent ces tests.

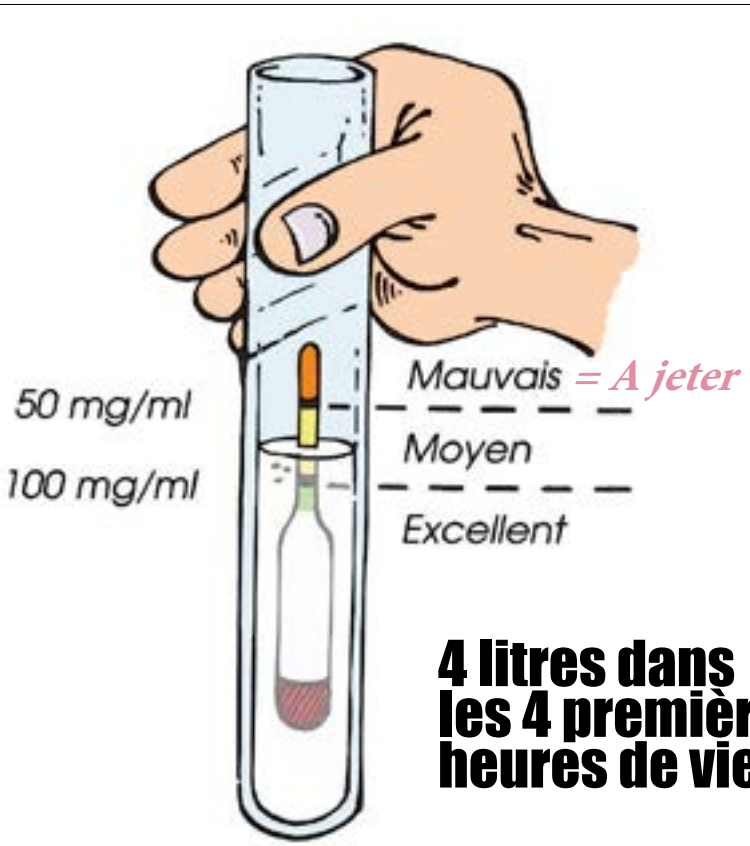

4 litres dans les 4 premières heures de vie...

MORTALITE DES VEAUX : un risque multiplié par 30 si votre troupeau est carencé en sélénium

Etude rétrospective réalisée sur 2080 troupeaux de bovins allaitants et laitiers, de France et de Belgique
Source: ENJALBERT F., LEBRETON P., SALAT O.: Effects of copper, zinc and selenium status on performance and health in commercial dairy and beef herds: retrospective study. J. Anim. Physiol. Anim. Nutr., 2006, 90, 459-466.

Risques pour le veau	Carence du troupeau en...		
	Cuivre	Zinc	Selenium
	Risque multiplié par		
Mortalité néonatale	3.9	3.8	30.7
Diarrhée	3.6	3.03	13.4
Mauvaise réponse aux vaccins	5.0		15.3
Myopathie			77.5
Arrêt cardiaque	9.4		5.5

Zinc, Cuivre, Sélénium... autant d'éléments importants qui ont leur rôle sur la santé et plus exactement l'immunité du veau. Une carence en zinc augmente le temps de réponse aux traitements et entraine une diminution de la concentration en anticorps du colostrum. Pour le cuivre, il est observé chez les veaux, un déficit immunitaire et une mortalité importante.
Le sélénium est l'oligoélément qui d'après l'étude illustrée ci-dessus, influe le plus sur la santé du veau (réponse vaccinale, diarrhées néonatales…). Ainsi, un veau issu de troupeau carencé en sélénium a 13,4 fois plus de risque d'avoir une diarrhée que dans un troupeau non carencé. Cet oligoélément est un excellent antioxydant et stimulant du système immunitaire. Il a une influence sur la synthèse des immunoglobulines, mais également sur leur absorption par le veau. Il aide donc à lutter contre les infections virales ou bactériologiques.

La dose toxique du sélénium est peu élevée, attention aux apports excessifs !
Faites le point avec votre conseiller nutrition.

Le GAEC de la HAMONAIE TEMOIGNE

Bernadette PERRAULT se souviendra longtemps de sa campagne de vêlages 2014. Pour cette éleveuse, installée en GAEC à la Cornuaille dans le Nord-Ouest du département, elle la résume ainsi : « un ras le bol ».
« Exploitation de 120 vaches laitières en race Prim'Holstein, aujourd'hui, nous sommes quatre associés et un salarié à mi-temps. C'est moi qui gère la partie veaux de la naissance au sevrage »

T.L : A quel moment avez-vous pensé à nous ?
B.P : Le jour où je n'en pouvais plus et où je me suis dit, il n'y a pas, il faut que je trouve une solution. Je ne voyais plus d'issues pour m'en sortir.
Il y a eu une période où j'allais voir les veaux quatre fois dans la journée. Je me suis dit « stop », il faut que ça change !

T.L : Et aujourd'hui, comment se portent vos veaux ?
BP : Je n'ai pas d'autres soucis pour le moment, et on a quand même 11 vêlages déjà passés. J'attends de voir car nous sommes en début de saison de vêlages et la période la plus critique pour nous c'est novembre-décembre.

TL : Est-ce qu'il y a eu des améliorations ?
BP : Les premiers vêlages ont eu lieu mi-juin, on a eu quelques cas de diarrhées, mais avec l'argile j'ai réussi à ce que ça ne s'aggrave pas plus.

TL : Qu'avez-vous fait pour améliorer la situation ?
BP : On a complètement vidé, nettoyé à l'eau chaude, puis désinfecté avec du KENOCOX©. Le sol a été brûlé avec un chalumeau et un vide sanitaire de deux mois a été effectué.

TL : Quelques aménagements…
BP : Les caillebotis ont été conservés. Des filets brise vent sous caillebotis nous ont été conseillés pour limiter les dépôts de paille et les moisissures. Et ça fonctionne bien.
On a aussi mis en place un plafond amovible couvrant les ¾ des cases, que l'on peut moduler comme on le souhaite en fonction de la température extérieure.

TL : Et sur les veaux…
BP : Aujourd'hui et depuis le début des vêlages, je mets le colostrum de la mère pendant deux jours. Un verre de colostrum ajouté dans le lait les 5 jours suivant, jusqu'à épuisement du colostrum.
Puis, je passe à la poudre de lait. Je mets de l'argile Bentonitique dans le lait pendant une semaine en pansement intestinal pour aider à la transition alimentaire.

TL : Au niveau des analyses…
BP : On aurait souhaité trouver des carences en oligo-éléments lorsque l'on a réalisé les bilans métaboliques sur plusieurs de nos vaches. Malheureusement, les résultats constatés n'ont pas permis de faire le lien avec les pertes sur les veaux.
J'ai aussi essayé de peser le colostrum l'année dernière, mais ça n'avait rien changé du tout. J'essayais de garder le colostrum très riche. Il y avait du bon mais du super bon, il n'y en avait pas !
Du colostrum de vaches allaitantes serait une solution mais pas simple de s'en procurer.

Je n'ai pas spécialement changé dans mes pratiques, mais je suis sûrement plus rigoureuse...

T.L : Avez-vous fait tout ce qui était prévu à l'initial ?
BP : Il n'y a qu'une chose que je n' ai pas mise en place. On m'avait conseillé de sonder les veaux pour le colostrum. J'ai essayé à plusieurs reprises et j'ai du mal. Il y a un coup de mains à prendre. Sur certains veaux c'est facile, pour d'autres, on n'y arrive pas. Une autre chose si je recommence à être embêtée : je pense que je vais essayer les seaux à tétines. Pour la salivation, pour le réflexe de succion, c'est plus naturel !

T.L : Et les niches à veaux, vous y pensiez ?
BP : Oui, on y a pensé à un moment donné mais on a abandonné l'idée. On se dit qu'on a une nurserie qui n'est pas si mal. En plus de ça, la place nécessaire pour installer les niches n'est pas forcément facile à trouver à proximité de la laiterie.
Les changements nécessaires ont donc été effectués sur la partie existante. A voir maintenant ce que ça va donner.

T.L : Considérez-vous que la santé du veau soit cruciale ?
BP : Elle est cruciale oui ! Une femelle malade autour de la naissance ne donnera pas une vache aussi bonne derrière. On a bien vu que les génisses trop malades en post vêlages ne sont jamais aussi développées et ne démarrent pas aussi bien en lait ensuite…Je crains d'ailleurs qu'on ait des échecs sur les génisses de l'an passé.

T.L : Avez-vous changé des choses dans votre manière de faire ?
BP : Je n'ai pas spécialement changé dans mes pratiques, mais je suis sûrement plus rigoureuse. Ce qui nous a aidé le plus, c'est le fait d'avoir mis l'accent sur le nettoyage et la désinfection. Il y a maintenant en plus un pédiluve entre le bâtiment mâles et celui des femelles. Le marchand de bêtes à interdiction de passer dans les femelles.

T.L : A combien estimez-vous les pertes ?
BP : C'est énorme… énorme oui ! Je dirai au moins 7 000 euros. Entre la perte des veaux, ceux que je ne vendais pas chers ou que je donnais limite au marchand car ils étaient trop petits.

TL : Est-ce qu'il y a eu un impact sur la vente des mâles ?
BP :L'an dernier, beaucoup ont été vendus autour de 50 euros. Le problème c'est qu'il ne me les prenait pas tant qu'ils n'étaient pas soignés, donc pour finir ils étaient complètements défaits. Cette année, il m'en a emmené à 100 euros, donc il y a du mieux !

T.L : Vous avez touché une aide du GDS, par l'intermédiaire de la caisse coup dur. En êtes-vous satisfaite ?
BP : On n' est jamais satisfait !
Je me dis que c'est déjà un plus, qui a aidé sur les veaux qu'on a perdus. Les frais vétérinaires n'ont pas totalement été pris en charge mais c'est déjà pas mal.
Je ne m'attendais pas à plus, je suis consciente qu'il faut pouvoir redistribuer à tout le monde.

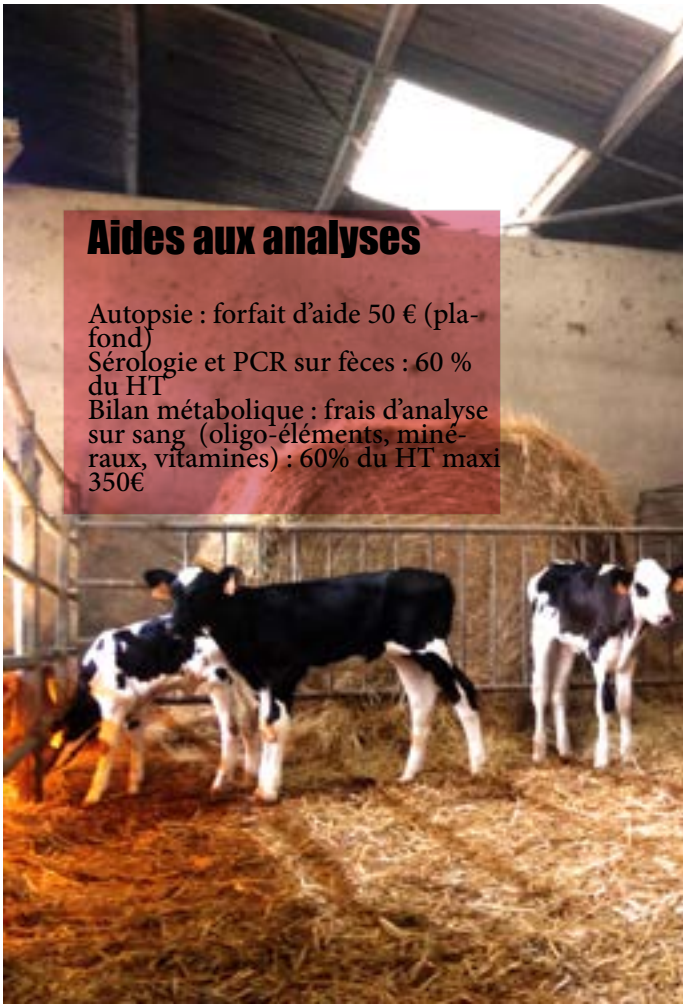

T.L : Le bilan de l'intervention du GDS ?
BP : L'appel n'était pas un appel financier. J'appelais pour avoir des conseils car on sait que les éleveurs vous remontent des choses. Ça permet d'avoir d'autres idées de gens qui ont été dans la même situation. J'attendais un échange d'informations et ça a été le cas donc bilan positif.

T.L : Les problèmes sanitaires sont-ils des sujets de conversation entre éleveurs ?
BP : Oui on en parle. Beaucoup d'élevages sont touchés donc naturellement ça provoque des discussions entre éleveurs. On échange des idées, on se pose des questions ensemble.

T.L : Quels conseils auriez-vous à donner à un élevage qui subit des pertes sur ses veaux ? Quelles sont les erreurs à éviter ?
BP : Surtout, avant toute chose : ne pas attendre trop longtemps avant d'agir !
Essayer de trouver la cause en faisant avant tout traitement, des analyses. Cela a un coût mais derrière, on sait quoi cibler.

T.L : Si malheureusement, un autre épisode de diarrhées tout aussi important survenait, comment réagiriez-vous ?
BP : Déjà, je ferais des analyses directement.
Je mettrais en place des seaux à tétines, je demanderais à mon vétérinaire pour sonder les veaux pour m'assurer des quantités de colostrum ingérées.

T.L : Avez-vous une part de responsabilité dans toutes ces pertes ?
BP : On a une part de responsabilité, il ne faut pas rêver !
A force, on fait du travail répétitif. Quand les ennuis commencent, on se dit que c'est accidentel et que ça va s'arranger mais en fait, il faut réagir tout de suite ! Pour bien faire, il faudrait les voir malades avant qu'ils le soient !

T.L : Un conseil ?
BP : Le conseil à donner est de prendre des idées qui fonctionnent à droite, à gauche et j'insiste bien : faire des analyses s'il y a quelque chose qui ne va pas. C'est la première chose à faire pour améliorer la situation. Demander par la même occasion, la prise en charge du GDS (rire).

FLASH info avortement

Avortons et délivrance

Les avortons sont le « matériel de choix » pour faire des prélèvements, en particulier pour la néosporose, la fièvre Q et la BVD.
Ils doivent être écartés du reste du troupeau ainsi que les délivrances pour éviter une contamination.
Les chiens, les animaux sauvages peuvent disséminer les issues d'avortements, donc éviter au minimum la présence de chien dans votre troupeau auprès des vaches taries ou ayant avortées. Pour le local de vêlage, pensez à le nettoyer et le désinfecter surtout s'il y a eu un avortement. L'isolement de la femelle avortée est indispensable, au minimum jusqu'à l'arrêt des excrétions génitales.

La Fièvre Q

La fièvre Q représente 19 % des frais d'analyses indemnisés par le GDS dans le cadre des avortements.
Il a été réalisé 83 PCR pour un montant de 2593 € avec 15 positifs soit 18 % et 135 sérologies pour 833 € et 32 positifs (23 %). En ce qui concerne l'aide à la vaccination, 3 nouveaux dossiers en 2014-2015 et 2 autres récemment.
Les conditions d'aides sont 2 PCR positives ou 1 PCR positive et 60 % de sérologies positives sur des vaches à problème (vêlage prématuré, métrite, problème de fécondité…).
Les frais de vaccins sont aidés à 60 % pour les vaccinations sur le pré-troupeau (primovaccination et rappel l'année suivante). Le dossier est ouvert après une visite du GDS.
La vaccination est faite par l'éleveur.

La fièvre Q est une zoonose d'où des précautions à prendre lors d'avortement notamment pour les personnes sensibles (cardiaques, diabétiques, immunodéprimés, femmes enceintes…).
Pensez à protéger l'environnement en évitant d'épandre du lisier ou du fumier par temps venteux.

Déclaration obligatoire pour prélèvement et analyse brucellose

Profitez-en pour demander des analyses complémentaires : Fièvre Q, Néosporose, BVD et plus éventuellement, selon les observations de votre vétérinaire traitant.
Si vous avez eu 2 avortements en 2 mois ou 3 en 6 mois, le GDS vous apporte une aide sur les analyses à 60 % HT.
Nous vous demandons de nous faire parvenir une copie des factures et des résultats.
Lors de cet exercice les aides ont été de 13 969 € pour 95 dossiers contre 12 459 € et 124 dossiers en 2013-2014. De plus en plus d'analyses se font avec la technique PCR qui est plus précise que les sérologies mais plus coûteuse.

La Néosporose

Pour la Néosporose, la recherche se fait sur l'avorton par PCR. Il y a eu 3 PCR positives sur 29 recherches pour un montant de 1052 € et pour le suivi des élevages ayant eu des avortements à Néospora caninum, 820 sérologies ont été réalisées dont 148 positives soit 18 % de positivité. Les aides apportées ont été de 4 702 € ce qui représente 41 % des aides suite à avortements.
Une étude régionale des GDS du Grand Ouest est en cours avec l'Ecole Vétérinaire de Nantes, pour déterminer de façon plus précise le type de contamination. La contamination est horizontale quand elle intervient sur un même lot et verticale de la mère aux filles.
L'intérêt serait de pouvoir mettre en place un plan de réforme préférentielle pour les animaux à contamination verticale. Un nouveau Kit d'analyse devrait permettre de les détecter

L'autopsie, un outil souvent délaissé...A tort !

Depuis le 1er septembre 2014 le GDS Maine et Loire a réévalué son forfait maximum d'aide pour la réalisation d'une autopsie, passant de 40 € à **50€ HT** (sous réserve d'avoir une facture et un compte-rendu vétérinaire). Cette aide financière contribue à la gestion sanitaire des troupeaux car l'autopsie permet d'avoir un diagnostic et, dans un certain nombre de cas, de faire de la prévention sur le reste des animaux.

Cette aide semble être motivante car de plus en plus de vétérinaires incitent les éleveurs à autopsier leurs animaux, et de plus en plus d'éleveurs sollicitent leur vétérinaire pour avoir un diagnostic post-mortem.

Conclusions des autopsies réalisées en 2015

34 pathologies respiratoires avec cette année plus de cas de pasteureloses (20 %)

25 ulcères de la caillette

18 entérotoxémies

14 occlusions

12 corps étrangers

8 infections ombilicales

8 lésions rénales ou de l'utérus.

7 syndromes hémorragiques jéjunaux

5 cardiopathies

A SAVOIR

Appeler votre vétérinaire au plus vite après le décès de l'animal pour éviter la détérioration des organes
l'été, l'autopsie doit avoir lieu dans la journée.
L'hiver, l'autopsie doit se faire dans les 24-48 heures.
Mettre le cadavre à disposition dans une zone permettant de recueillir les « jus » qui risquent de s'écouler (près de la fumière par exemple), mais qui permet de travailler dans de bonnes conditions malgré tout.

NOTA BENE

Les autopsies sont réalisées à plus de 96 % dans les élevages. Les autres sont faites au laboratoire départemental vétérinaire ou à l'Ecole Vétérinaire de Nantes.
Certains cabinets ne font pas ou peu d'autopsies. Nous sommes en discussion avec les réprésentants vétérinaires pour améliorer cette situation.

BESNOITIOSE, elle réapparaît

Le taon,
l'un des vecteurs de la maladie

Un nouveau foyer s'est déclaré dans le sud du département au Cerqueux Sous Passavant. Des bovins charolais ont été achetés en Saône et Loire et plusieurs animaux présentent des signes caractéristiques de la maladie, confirmée par des sérologies.
Les contrôles « Besnoitiose » à l'introduction sont donc conseillés pour les bovins venant de la région Rhône-Alpes, complétant les zones Midi Pyrénées et Sud-Ouest.

La besnoitiose bovine est une maladie vectorielle, transmise par les taons et les stomoxes, bien connue dans le Sud de la France, où elle est endémique depuis longtemps. Néanmoins, très certainement en lien avec des achats non vérifiés, la besnoitiose bovine est en expansion progressive vers le nord de la France.
Elle a été déclarée comme maladie émergente en 2010 par l'EFSA. Les enjeux étant importants tant au niveau sanitaire que commercial, le GDS Pays de la Loire maintient depuis l'automne 2010 une veille sanitaire afin de lutter contre cette maladie.

Les trois volets de la veille sanitaire

1

Un appui technique et financier auprès des élevages foyers touchés : ce sont des conseils de prévention pour éviter une contamination importante du cheptel. Une aide financière est apportée s'il y a des pertes ou des dépréciations importantes lors de vente à la boucherie par rapport à la valeur estimée des animaux, et éventuellement une caisse « coup dur » peut être mise en place. De plus, le financement des dépistages et des aides à l'élimination ou aux traitements des animaux malades est assuré pour le GDS via la caisse CRSSA (Caisse Régionale de Sécurité et de Santé Animale). L'aide apportée sur la campgane a été de 4 944 €.

2

Une veille sérologique en anneau des élevages voisins d'un foyer : des analyses sont demandées par le GDS pour une trentaine de bovins par élevage lors de la prophylaxie, pour les élevages (adhérents) proches des foyers et de leurs pâturages.

3

Une surveillance de l'émergence à partir de dépistages sérologiques réalisés dans des élevages introduisant des bovins originaires des départements dits à risque : des départements connus pour avoir de nombreux foyers de besnoitiose sont répertoriés et le GDS fait ainsi réaliser des dépistages ciblés.

symptômes caractéristiques

L'équipe du GDS toujours fidèle au poste sanitaire du Festi'Elevage.

Organisé pour la 21ème année consécutive sur le site du Théâtre Foirail de Chemillé les 5 et 6 septembre dernier, le Festi'Elevage a une fois de plus, confirmé son attrait. La présence de professionnels et de passionnés du milieu agricole est constante. Les races Blanc Bleu et Prim'Holstein étaient «invitées d'honneur".

Ce sont près de 150 éleveurs participants et 550 bovins qui ont fait le déplacement, majoritairement du Maine et Loire. Une partie d'entre-eux sont tout de même descendus du nord de la France pour participer à ce week-end de manifestation. Onze races étaient représentées.

La Blanc Bleu pour le National
Avec son berceau de race situé en Belgique, elle est présente en grande partie dans le nord de la France, plus rarement dans notre département. C'était l'occasion de faire connaître la race au grand public.

La Prim'Holstein
Elle aussi au rendez-vous pour le concours Régional. Très attendu, celui-ci s'est vu refuser un grand nombre d'inscriptions pour parvenir à respecter l'effectif initial de 130 animaux.
Comme chaque année, des élèves en écoles d'agriculture étaient présents sur le site du Foirail le vendredi. 230 élèves ont pu participer à tour de rôle à divers ateliers : transformation du lait, découpe de la viande, pointage, connaissance des ovins.

Le GDS participe activement à l'organisation du Festi'élevage en garantissant un statut sanitaire favorable des animaux inscrits. L' ensemble des exigences du certificat sanitaire est validé en amont par les organisateurs. Plusieurs conditions doivent être remplies pour chaque bovin participant : attestation de bovin non IPI en BVD, sérologie individuelle IBR réalisée moins de 30 jours avant la manifestation. Pour les bovins issus de départements à risque tuberculose, la vérification de la bonne réalisation et du résultat de l'IDS est effectuée.

Les aides versées par le GDS pour cette édition 2015 s'évaluent à 1 764 euros. C'est ainsi que 86 éleveurs du département ont pu bénéficier de cette aide dans le cadre du dépistage BVD. Une date à retenir pour l'an prochain, les 2-3-4 septembre 2016.

Questions à Véronique ROTIER en charge du dossier sanitaire

Quelles sont vos missions dans le cadre du Festi'élevage ?
On vérifie les résultats d'analyses et les statuts pour les animaux inscrits afin de réduire au maximum le risque sanitaire. Nous gérons aussi les transports d'animaux. Comme lors des ventes de reproducteurs, le GDS est présent à l'arrivée des animaux. Nous vérifions la cohérence entre les bovins inscrits et ceux présents sur le site.

Une aide financière pour les éleveurs ?
Oui, elle est versée aux éleveurs adhérents pour l'analyse BVD, une seule fois dans la vie de l'animal, à hauteur de 9€. Pour les caprins, l'analyse Fièvre Q sur lait de tank est indemnisée 50 € lorsqu'elle est demandée dans le règlement.

Quelle charge de travail cela représente-t-il au total ?
Tout compris, cela représente un mois équivalent temps plein.

Quels sont les points les plus sensibles à gérer ?
Les erreurs de numéros d'identification et les prélèvements en retard. Eleveurs, lisez bien le règlement et contactez rapidement votre vétérinaire. Au reception des résultats, une vérification sur l'identité s'impose !!!

Avez-vous rencontré des difficultés ?
Oui, des changements de dernière minute dans les inscriptions qui retardent les vérifications sanitaires.

IBR, nettement mieux...

78% des cheptels de Maine et Loire sont qualifiés IBR ; au niveau national 64.5 %.

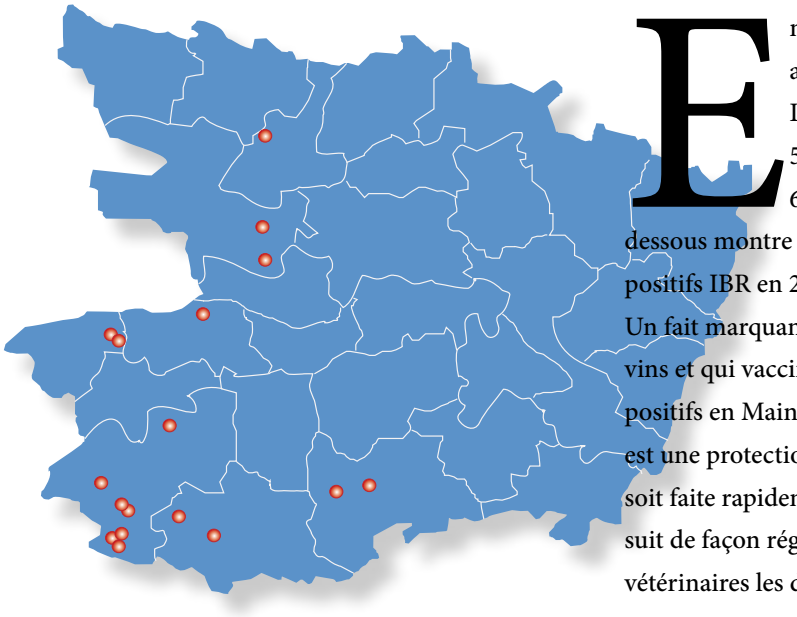

En effet, nous avions il y a un an 196 élevages avec au moins 1 bovin positif contre 134 actuellement. Les élevages avec peu de bovins positifs sont de 56 avec 1 ou 2 bovins, et 13 avec 3 à 5 bovins soit 69 en 2015 contre 121 en 2014. Le graphique ci-dessous montre cette nette diminution. De plus de 5 000 bovins positifs IBR en 2014 le nombre est descendu à 3 586 au 01/09/15. Un fait marquant est le nombre d'ateliers qui engraissent des bovins et qui vaccinent à l'introduction soit 46 % des bovins connus positifs en Maine et Loire (cf carte ci-contre). Cette vaccination est une protection pour les cheptels voisins à condition qu'elle soit faite rapidement et surtout rigoureusement, ce que le GDS suit de façon régulière en rappelant aux éleveurs et aux cabinets vétérinaires les dates de rappel.

Le GDS a sensibilisé les éleveurs ayant peu de bovins positifs pour qu'ils les réforment rapidement afin d'obtenir un premier résultat négatif. Cela permet d'envisager une certification de cheptel plus rapidement.
De plus, pour les ateliers laitiers, les résultats négatifs sur lait de tank permettent de ne plus faire des sérologies sur toutes les femelles de plus de 24 mois.

121
élevages avec 5 bovins positifs maximum...

2014

69
l'année d'après...

2015

Taux de prévalence (cheptels) par département

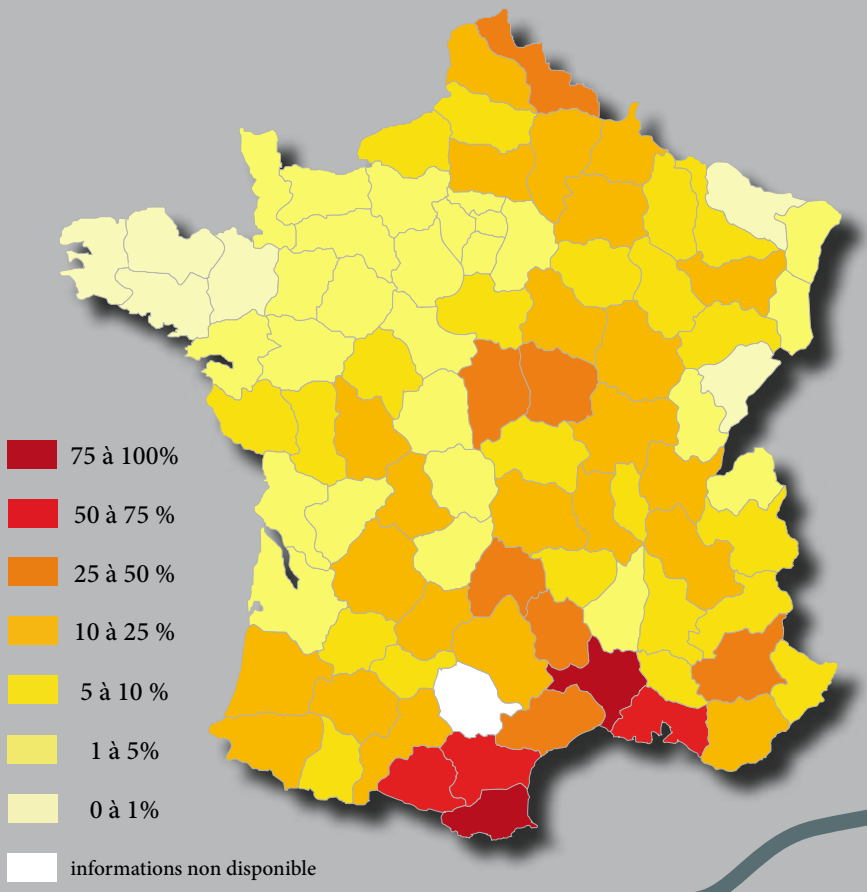

La carte nationale sur l'évolution des nouveaux cas de positivité montre une bonne situation de notre département. La carte représente tous les départements avec le pourcentage de bovins positifs. GDS France souhaite éclaircir cette carte c'est-à-dire qu'il n'y ait plus de bovins positifs IBR en France.
Des dispositions seront prises rapidement avec un nouvel arrêté ministériel en projet à l'heure d'impression de ce GDSmag n°2 : réforme des bovins positifs ou engraissement dans des ateliers spécifiques, vente d'animaux positifs IBR pour l'élevage interdite, marquage de la positivité sur les documents, vaccination avant un mois après connaissance de résultats positifs (au lieu de 2 actuellement), et sérologies dès 12 mois en cheptels positifs.

Evolution du % de qualifiés en Maine et Loire

En janvier 2015, le GDS a envoyé 98 courriers aux éleveurs qui ont un cheptel certifiable mais qui ne se sont jamais engagés. Seulement 19 ont répondu et la certification leur a été attribuée. Si tous les éleveurs avaient fait la demande, nous serions à près de 80 % de certifiés. Aussi profitez de vos bons résultats pour que votre cheptel soit certifié. Appelez le GDS à Trélazé.

886 998 € pour des éleveurs en difficulté sanitaire...

1 Estimation des pertes animales selon le barème du GDS.

2 Calculs des frais vétérinaires en relation avec la pathologie.

3 Prise en compte des analyses de laboratoires.

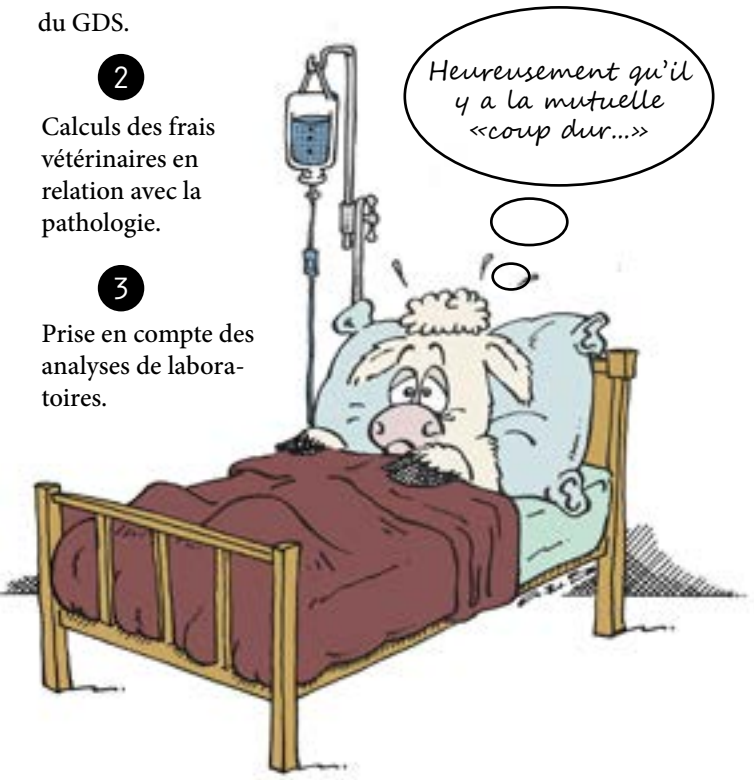

En effet, cette somme importante versée aux éleveurs représente 450 caisses «coup dur» sur 10 ans, avec une moyenne de 1 971 € par dossier.

Deux années ont été importantes.

En 2009, 123 234 € ont permis d'aider des éleveurs touchés par 4 pathologies majeures : BVD, FCO, diarrhées néonatales, et problèmes respiratoires.

En 2013, malgré la diminution des dossiers BVD (-50%)131 427 € ont été redistribués avec des cheptels atteints par le virus de Schmallenberg et par des avortements (néosporose et fièvre Q).

Depuis l'exercice 2010-2011, le GDS a simplifié la procédure de calcul d'indemnisation. La somme des pertes est divisée par le nombre de bovins cotisants. Si le résultat est supérieur à 16 €, une aide vous sera apportée selon le tableau ci-dessous.

Principe de fontionnement

BAREME D'AIDE

Pertes/ Nbr bovin cotisant[1]	Aide
<16€	0%
entre 16 et 40€	25% des pertes
entre 40 et 55€	30% des pertes
entre 55 et 70€	35% des pertes
>70€	40% des pertes

[1] plafonné à 180 bovins dans le cadre du calcul

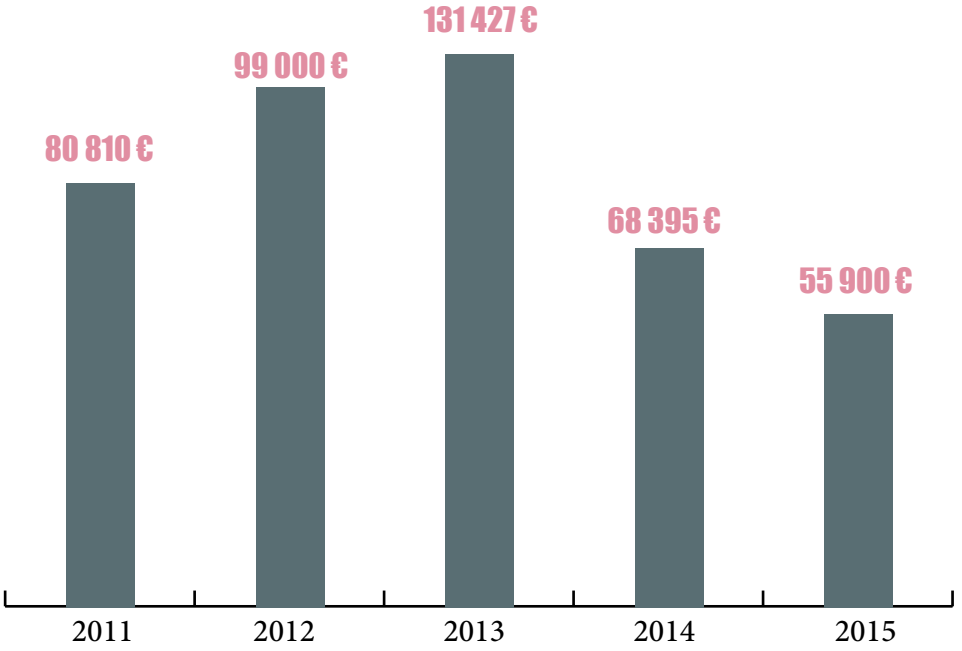

Evolution des aides sur 5 ans

Le nombre de dossiers a fortement diminué pour cet exercice passant de 45 à 30 et les aides de 68 395 € à 55 900 €.Notre action de prévention et de dépistage précoce par des analyses a permis d'éviter des catastrophes sanitaires et économiques pour les élevages.

Votre réflexe : dès qu'une pathologie persiste, contactez votre vétérinaire.

La BVD

Le GDS a pris en charge 6 dossiers en 2014-2015 contre 12 la campagne précedente soit une diminution d'aide de 6 813 €. La connaissance des statuts d'élevage et les conseils de prévention donnés individuellement à chaque éleveur sont à l'origine d'un bon retour sur investissement.

LA MORTALITE NEONATALE

Le nombre de dossiers est passé de 9 à 6 mais les montants d'aides totales restent similaires. Par contre, pour chaque dossier, les aides sont passées en moyenne de 1326 € à 1985 €. Une action spécifique est en cours pour améliorer le suivi des élevages ayant des mortalités sur les jeunes veaux.

LES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES

C'est le plus important budget de cet exercice avec 15 999 € (8 dossiers dont 3 avec des cas de pasteurelose, maladie qui réapparaît depuis peu). Les pathologies virales (RSV) et la bronchite vermineuse ont aussi été traitées lors de ces dossiers « caisse coup dur ».
Pensez au diagnostic bâtiment.

LES AVORTEMENTS

Suite à une série d'avortements, une intervention de la caisse coup dur peut avoir lieu. Les aides apportées s'élèvent à 3 777 € pour cet exercice.

Le départ en retraite du Dr Christian-COUBRONNE, responsable technique, laisse place au Dr Clara BOUREL, nouvelle vétérinaire conseil, officiellement embauchée depuis le 1er septembre 2015. Motivée, dynamique et evidemment pressée de partager ses expériences. Rencontre.

Dr BOUREL, qui êtes-vous ? quel a été votre parcours professionnel ?

Je suis née dans la région, en Loire-Atlantique et j'y ai fait toutes mes études jusqu'à la classe préparatoire. J'ai ensuite intégré l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort en 2003 pour 5 ans. A la fin de mon parcours à Alfort, j'ai ensuite été acceptée pour un internat d'un an en spécialisation « vaches laitières » au Québec, à la faculté vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Cette année passée au Québec a été décisive pour moi dans mes choix professionnels notamment dans l'application de la médecine préventive en élevage.

Pourquoi avoir choisi le GDS ?

Après quatre années passées sur le terrain dans différentes cliniques vétérinaires rurales de l'EST de la France, j'ai été embauchée à Elitest en 2013 qui est la coopérative d'insémination qui couvre la Lorraine (sauf le département 54) et l'Alsace. J'ai découvert le monde de l'insémination et j'ai continué à y développer mes compétences en reproduction bovine.
J'ai choisi le GDS Maine et Loire pour justement élargir ce champ de compétences et revenir au sanitaire global. Ne plus me focaliser uniquement sur la reproduction, mais sur tout le sanitaire, aussi bien les maladies bactériennes, que virales ou parasitaires. J'aime avoir une vision globale de l'élevage, regarder le logement, l'alimentation, connaître le ressenti de l'éleveur. J'ai toujours voulu travailler au service des éleveurs, leur apporter un avis technique désintéressé. Le GDS Maine et Loire correspond parfaitement à cette offre de service.

Avez-vous des sujets de prédilection ?

La reproduction bovine évidemment mais aussi la médecine préventive en général ! J'ai toujours été passionnée par le conseil en élevage. L'élevage des veaux, la gestion du logement et de l'alimentation ! J'aime aussi partager mes connaissances par des formations, des réunions destinées aux éleveurs. Et j'aime en apprendre toujours plus !

Quelles seront vos missions au sein du GDS ?

Ma mission principale sera le conseil et la formation « sanitaire en élevage » des éleveurs adhérents au GDS 49.
Avec l'ensemble de l'équipe, nous allons essayer de revoir le programme de formations, animer des réunions et mettre en place des actions préventives dynamiques sur le terrain en partenariat avec les vétérinaires traitants.
Je vais aussi être chargée d'assurer le suivi de l'IBR dans le département comme mon prédécesseur le docteur Coubronne.

«J'aime aussi partager mes connaissances par des formations, des réunions destinées aux éleveurs»

La fièvre FCO remonte...

La Fièvre catarrhale est donc réapparue en France avec le sérotype 8, 5 années environ après le dernier cas détecté. Un premier cas a été confirmé dans l'Allier le 11 Septembre 2015, sur un bélier présentant des signes cliniques.
Il s'agit d'une maladie virale, qui n'est pas contagieuse directement d'animal à animal mais par l'intermédiaire d'un moucheron d'1,5 mm de long. L'homme n'y est pas du tout sensible.
Elle s'étendait déjà au moment du bouclage de ce n°2 de GDS mag, à plusieurs départements du centre de la France, avec des zones règlementées très étendues autour. Ces mesures sont l'application de ce qui est défini au niveau européen, pour cette maladie qui était auparavant exotique, et devient quasi-endémique en Europe.

La répartition dans l'UE des différentes variétés de FCO (les « sérotypes ») est représentée sur la carte par des zones de différentes couleurs. Il existe en tout 25 sérotypes dans le monde …

Carte de répartition des sérotypes de FCO dans l'Union Européenne

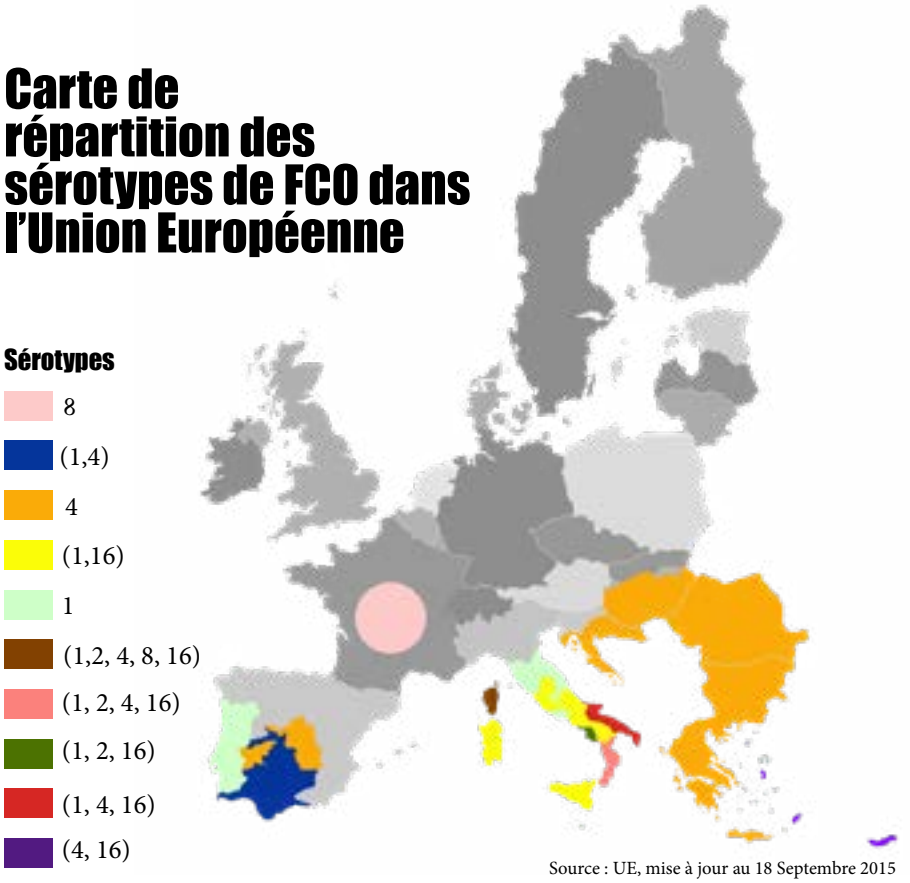

Source : UE, mise à jour au 18 Septembre 2015

SECTION CAPRINE

Mot d'un président qui céde sa place...

Voilà maintenant dix années que s'est créée au sein du GDS de Maine et Loire une section caprine, faisant suite à la motivation de quelques éleveurs et à la démarche de Boris THOMAS venu étoffer l'équipe technique.
Suite à cela, une commission de six éleveurs est formée et j'en deviens le président.
La commission se réunit deux fois par an et met en place un certain nombre d'actions. Notre volonté à l'époque était d'orienter les actions sur du préventif : aide aux frais d'analyses suite à avortement, dépistage sérologique en paratuberculose, prise en charge sur autopsie. Tout cela afin de mettre en place un accompagnement éventuel ou un plan de maîtrise.
Il est difficile voire même impossible avec un petit budget comme le nôtre de venir en aide aux pertes engendrées par les problèmes sanitaires: exemple de la caisse coup dur en bovins.
Etre adhérent au GDS, c'est aussi se former, s'informer.
L'un des temps forts de la section est l'organisation d'une journée sanitaire : six d'organisées depuis la création. Avec un vétérinaire de terrain spécialiste de la chèvre, l'idée de développer sur une pathologie le matin en salle et d'échanger lors d'une visite d'élevage l'après-midi est appréciée par les éleveurs.
En élevage caprin, notre force est le dynamisme d'éleveurs jeunes, mais notre faiblesse est le manque de moyens humains pour être représenté à tous les maillons de cette petite filière.
Pour que la section caprine au GDS garde sa motivation, je laisserai ma place de président à plus jeune dans les mois à venir, mais resterai volontiers membre encore quelques années. Par la même occasion j'en profite pour solliciter des éleveurs intéressés pour venir rejoindre l'équipe caprine.

Bien Cordialement,
Alain Hérissé

SECTION OVINE

Un appui financier du GDS trop méconnu

Les frais d'analyses avortements
Remboursement à hauteur de 80% HT pour les maladies suivantes : fièvre Q, chlamydiose, toxoplasmose.

Autopsie
Remboursement forfaitaire à hauteur de 30 € par autopsie. Il est nécessaire de nous transmettre les copies des factures et résultats.

Paratuberculose
Les frais de dépistage paratuberculose dans les foyers sont pris en charge à hauteur de 50% HT.
Valable uniquement dans les élevages en plan d'assainissement.

SECTION PORCINE

SDRP

Une lutte poursuivie depuis 1992

Une situation privilégiée
il reste 3 foyers en 49

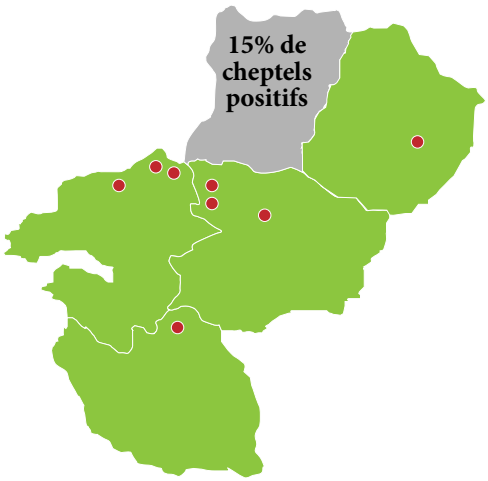

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
La quantinière - BP 70145
49803 TRELAZE Cedex
Tél : 02 41 33 61 01 - Fax : 02 41 69 93 01
Mail : gds.49@wanadoo.fr-www.gds49.com

farago
Mayenne
Anjou

Vous avez des **RATS**, **SOURIS**, taupes, insectes, guêpes et frelons, puces, cafards,...
Devis gratuits.

Contactez-nous au 02 43 53 53 54

LE RAINURAGE

Les aires d'attente et d'exercice usées glissent de plus en plus. Les animaux s'y déplacent avec difficulté ... N'attendez pas l'accident, redonnez à vos bétons une deuxième jeunesse et à vos animaux la tranquillité ! Nous pouvons vous apporter notre savoir-faire.
Des matériels professionnels, permettant la réalisation de rainures optimales en largeur et profondeur, suivant les types de surface à traiter.

Intervention rapide - devis personnalisé - prévention des accidents liés aux sols glissants

LE PARAGE

Un souci chronique de boiterie, de fourchet, de dermatite ?

Farago Mayenne Anjou vous conseille son service de pédicure bovin.
4 techniciens formés et pratiquant régulièrement des soins aux pieds des bovins, vous proposent en conditions de sécurité, un parage curatif ou préventif.

FARAGO Mayenne Anjou - Technopole de Changé - Rue Albert Einstein - 53061 LAVAL cedex 9
02 43 53 53 54 - farago.mayenneanjou@faragofrance.fr - **www.lecarrefarago.com**

farago